



National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

GUIDE DE BONNES PRATIQUES : JUSTICE ALIMENTAIRE





National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

REMERCIEMENTS

Rédaction : Bernice Yanful, spécialiste du transfert des connaissances*, et Dianne Oickle, spécialiste du transfert des connaissances au Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS). Nos sincères remerciements aux réviseurs externes Sharmini Balakrishnan, Bridget King, Lesley McMullin et Brittney Urban** et Tammara Soma. Merci, enfin, aux réviseurs internes Rebecca Cheff, spécialiste du transfert des connaissances, et Claire Betker, directrice scientifique.

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé est situé à l'Université St Francis Xavier. Nous reconnaissons que nous nous trouvons en Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple micmac.

Veuillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2025). Ce qui détermine la santé : Guide de bonnes pratiques – Justice alimentaire. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier.

ISBN : 978-1-998022-81-6

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada, qui finance le CCNDS. Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence de la santé publique du Canada.

Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible au www.ccnnd.ca.

A PDF format of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title Determining Health: Food justice practice brief.

COORDONNÉES

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé
Université St. Francis Xavier
Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
ccnnd@stfx.ca
www.ccnnd.ca

* jusqu'au 31 décembre 2024

** groupe de travail sur les systèmes alimentaires de Diététistes en santé publique de l'Ontario

Ce guide de bonnes pratiques vise à aider la communauté de la santé publique à agir pour l'avancement de la justice alimentaire. On y présente des stratégies en matière de santé publique visant à remédier aux inégalités liées au système alimentaire et à favoriser la justice alimentaire dans divers secteurs. Il s'inspire du document [Ce qui détermine la santé : systèmes alimentaires – note d'information¹](#) aussi produit par le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS), qui se penche sur les effets sur la santé des systèmes alimentaires au Canada.

Cette ressource comporte six sections :

2 LA SECTION A

offre un aperçu des concepts liés à la justice alimentaire et un bref historique du mouvement qui s'y rattache.

8 LA SECTION B

explique la pertinence de la justice alimentaire dans le contexte de la santé publique et son alignement avec le travail quotidien accompli en santé publique.

9 LA SECTION C

livre un aperçu des huit principes de la justice alimentaire et un résumé des stratégies de santé publique pour chacun d'eux.

13 LA SECTION D

traite plus en profondeur des moyens d'appliquer les huit principes et propose notamment :

- des mesures concrètes pour l'avancement de la justice alimentaire;
- des questions pour susciter la réflexion et la discussion.

31 LA SECTION E

présente les programmes d'alimentation saine pour le milieu scolaire en tant que domaine prometteur pour permettre à la santé publique d'agir sur la justice alimentaire.

34 LA SECTION F

formule des questions supplémentaires pour aider à orienter les actions pour la justice alimentaire.

INTRODUCTION

« Les systèmes alimentaires sont des toiles d'activités, de personnes, d'institutions et de processus qui prennent les aliments dans les champs, les forêts et les cours d'eau pour les déposer dans nos assiettes, et plus encore^{1 (p. 4)}. » Les systèmes alimentaires industriels sont le type dominant de système alimentaire au Canada, ce qui nuit à la fois aux personnes et à la planète². Il contribue à des problèmes comme la faim, les maladies liées à la nutrition et les changements climatiques¹. En outre, ce système soumet les travailleuses et les travailleurs de toute la chaîne alimentaire, notamment ceux qui cultivent et vendent les aliments, à des risques de blessures et de maladies³. Les systèmes alimentaires industriels d'aujourd'hui

au Canada sont néfastes pour certains groupes plus que d'autres; c'est le cas notamment des communautés racisées et autochtones, des communautés de personnes à faible revenu et des travailleurs agricoles migrants.

Dans le contexte des défis pressants de nos systèmes alimentaires actuels, un nombre croissant de personnes demandent des politiques et des stratégies centrées sur la justice alimentaire. Cette forme de justice est un concept, une approche et un mouvement social visant à faire en sorte que tout le monde ait accès à la nourriture qui leur est nécessaire et bénéficier des systèmes qui fournissent nos aliments.

A

QU'EST-CE QUE LA JUSTICE ALIMENTAIRE?

La justice alimentaire vise à « assurer l'égalité et l'impartialité dans les répercussions du système alimentaire et à favoriser une manière plus juste et plus durable de cultiver, de produire et de manger les aliments, et de les rendre accessibles^{4 (p. 223)}. » [traduction]

Le concept de justice alimentaire trouve son origine dans le militantisme et la résistance des agriculteurs et des communautés de race noire des États-Unis (voir l'encadré ci-dessous). Ce concept a été défini de nombreuses façons. Dans ce guide de bonnes pratiques, nous définissons la justice alimentaire comme mouvement social, comme approche et comme un ensemble de principes qui :

- reconnaissent l'alimentation en tant que droit de la personne⁵;
- se concentrent explicitement sur l'équité raciale et la justice⁵;
- contribuent à éliminer les barrières structurelles empêchant toute la population de profiter d'une alimentation nutritive, abordable et adaptée culturellement^{5,6};
- établissent un lien étroit entre les systèmes alimentaires et la santé publique⁴.

Et surtout, la justice alimentaire mobilise les personnes les plus touchées par les inégalités liées au système alimentaire afin qu'elles s'attaquent aux obstacles qui entraînent de mauvais résultats de santé et qu'elles transforment les systèmes alimentaires^{4,5}.

LE MOUVEMENT POUR LA JUSTICE ALIMENTAIRE : UN BREF HISTORIQUE

Dans le delta du Mississippi, dans les années 1950, la plupart des agriculteurs de race noire des régions rurales vivaient sur des plantations de coton et cultivaient leurs propres aliments sur de petits lopins de terre que l'on appelait « truck patches » – un petit terrain qui permettait de cultiver de la nourriture pour la famille. Or, la quantité d'aliments était bien souvent insuffisante pour nourrir les agriculteurs et leur famille durant les mois d'hiver, et ceux-ci devaient se tourner vers le programme fédéral de redistribution des surplus alimentaires afin de recevoir de la nourriture supplémentaire. En 1962, l'organisme de gouvernance du comté de Leflore, dont plusieurs membres faisaient partie d'un groupement de suprémacistes blancs appelé le White Citizens' Council, a mis un terme à ce programme. Cette décision a entraîné une famine et une malnutrition généralisées. Des comptes rendus historiques suggèrent que cette décision avait été prise dans le but d'enlever leur autonomie aux familles d'agriculteurs noirs qui militaient à l'époque pour avoir le droit de vote^{7,8}.

Cette réduction du financement a par la suite été désignée sous le nom de blocus alimentaire de Greenwood. De nombreux défenseurs de la justice alimentaire estiment que cet incident a marqué le début du mouvement pour la justice alimentaire, bien que l'idée même de cette forme de justice a une histoire qui remonte beaucoup plus loin dans le temps, et qui tire son origine dans la résistance au commerce transatlantique des esclaves⁹. En réponse au blocus, des militants pour les droits civiques se sont réunis pour recueillir des dons de denrées et faire pression sur le département de l'Agriculture des États-Unis, afin qu'il exige que le comté de Leflore remette ce programme en place, ce qui s'est produit en 1963⁸.

Le mouvement pour la justice alimentaire a ensuite pris de l'ampleur grâce au programme de petits déjeuners gratuits pour les écoliers, mis en place par le parti Black Panther à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Ce programme reposait sur la prémissse que les enfants bien nourris apprennent mieux et que la faim empêche la libération des Noirs. Selon de nombreux témoignages, ce programme de petits déjeuners gratuits aurait incité le Congrès américain à augmenter le financement du programme national de dîners à l'école, le National School Lunch Program. Ensemble, les réponses au blocus et le programme de petits déjeuners ont jeté les bases du mouvement pour la justice alimentaire contemporain⁷.

Le mouvement a poursuivi son essor au fil des années, notamment au Canada, où il est dirigé par des personnes et des organismes qui se consacrent à assurer un accès aux aliments pour tous et à la lutte contre l'injustice (raciale) dans nos systèmes alimentaires^{7,10}. Les premiers événements ayant marqué le mouvement canadien pour la justice alimentaire ont été la participation à des groupes basés au Canada dans le cadre de l'initiative Growing Food Justice for All, laquelle vise à éliminer le racisme dans le système alimentaire⁴, et la fondation de l'organisme sans but lucratif Afri-Can FoodBasket, en 1995⁹.

Au Canada, le mouvement pour la justice alimentaire est intimement lié aux luttes menées par les personnes de race noire, les Afro-Néo-Écossais, les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour l'autodétermination. Au cours des dernières décennies au Canada, on a assisté à une croissance marquée du nombre de projets, de stratégies et d'organisations désignant explicitement la justice alimentaire en tant qu'objectif et axe d'intérêt. Bien que le tout ait entraîné une plus grande sensibilisation aux concepts d'importance et aux idées liées à la justice alimentaire, des éléments probants confirment une fragmentation au sein du mouvement et une attention moindre accordée à la justice raciale⁹. Il est important de veiller à ce que le travail accompli pour la justice alimentaire demeure centré sur la justice raciale et soit lié aux efforts plus répandus pour la justice sociale afin que cette forme de justice favorise un changement transformationnel.

Tous nos remerciements et notre reconnaissance à Anan Lololi⁹, un chef de file du mouvement pour la justice alimentaire au Canada, pour sa contribution à ce document.

DIMENSIONS DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE

« Le problème est multifactoriel; les solutions doivent donc être multidimensionnelles. » [traduction]

Ellen Gregg¹¹

La justice alimentaire peut être divisée en trois dimensions interreliées : justice dans la répartition, justice dans la procédure et justice dans la reconnaissance. Le tableau 1 explique en quoi consistent ces dimensions et précise les grandes questions correspondant à chacune d'elles, et la figure 1 en propose une présentation visuelle.

TABLEAU 1 : DIMENSIONS DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Dimension	Axe d'intérêt	Description	Grandes questions
Distributive	Partage équitable	<p>La justice alimentaire distributive concerne la répartition de l'alimentation et la quantité allouée à chacun. Entre autres choses, cette dimension concerne la répartition des ressources nécessaires pour acquérir ou produire des aliments et les taux de blessures ou de maladies chez les personnes travaillant dans le système alimentaire¹².</p> <p>Le degré démesurément élevé d'insécurité alimentaire dans les communautés noires et autochtones au Canada est un exemple d'injustice distributive¹.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Tout le monde a-t-il accès en tout temps à des aliments nutritifs, abordables et adaptés culturellement?• Comment sont répartis les risques et avantages de nos systèmes alimentaires? Quels facteurs contribuent à leur répartition¹?
Procédurale	Droit de regard	<p>La dimension procédurale de la justice alimentaire a trait à la prise de décisions sur la manière dont sont conçus et exploités nos systèmes alimentaires.</p> <p>Cette dimension implique que l'on s'assure que les pratiques et les procédures en matière de prise de décision et les institutions qui s'en chargent sont équitables et inclusives¹³.</p> <p>La dimension procédurale de la justice alimentaire a trait à qui est ou qui devrait être inclus dans le processus de décision, et à la répartition du pouvoir entre les parties prenantes¹⁴.</p> <p>L'influence importante des grandes sociétés sur la politique entourant la publicité sur les aliments au Canada est un exemple d'injustice procédurale^{1,15}.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Comment se prennent les décisions concernant les systèmes alimentaires?• Qui est inclus ou exclus du processus de prise de décision?• Quels mécanismes favorisent une prise de décision inclusive?• Les personnes ont-elles le pouvoir de prendre des décisions à propos de leurs propres systèmes alimentaires?

Dimension	Axe d'intérêt	Description	Grandes questions
Reconnaissance	Respect égal pour tous	<p>La dimension de reconnaissance de la justice alimentaire place le respect de la dignité inhérente à toutes les personnes, de leur identité (collective), de leurs inquiétudes et de leurs besoins au centre de la planification et de la mise en place des systèmes alimentaires¹³.</p> <p>Cela signifie que les perspectives et les systèmes de connaissances de certains groupes (p. ex., les communautés racisées) ne sont pas dévalorisés ou ignorés, alors que ceux d'autres groupes dominent¹².</p> <p>L'aspect reconnaissance de la justice exige que l'on reconnaisse et combatte les injustices systémiques actuelles et passées^{13, 14, 16 18}.</p> <p>La construction de pipelines sur les terres et les territoires autochtones, qui vient mettre en péril les modes d'alimentation autochtones, est un exemple d'injustice liée à la reconnaissance (c.-à-d. une méconnaissance)^{19,20}.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nos systèmes alimentaires reconnaissent-ils et respectent-ils les valeurs, les perspectives et les systèmes de connaissances des groupes les plus touchés par les inégalités du système alimentaire? • Les modes traditionnels utilisés par les communautés pour produire, obtenir et consommer les aliments sont-ils respectés et sauvegardés?



FIGURE 1 : GRAPHIQUE DES DIMENSIONS DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE



Graphique adapté avec la permission de Smaal et coll.²¹

POURQUOI UNE APPROCHE EN JUSTICE ALIMENTAIRE?

« Le mouvement pour la justice alimentaire est, fondamentalement, un mouvement pour la justice sociale²² (p. 100). » [traduction]

Ce guide de bonnes pratiques traite de l'utilisation d'une approche de justice alimentaire pour les systèmes alimentaires, pour les importantes raisons suivantes :

La justice alimentaire fait l'union entre l'équité et la justice raciales – une perspective absente ou minimisée dans de nombreuses autres approches ciblant les systèmes alimentaires. Le racisme est intégré à la structure même de nos systèmes alimentaires industriels; il est donc essentiel de se concentrer sur l'équité et la justice raciales pour bâtir de meilleurs systèmes alimentaires.

La justice alimentaire tient compte de la complexité des influences interreliées sur les résultats de santé liés à l'alimentation, comme le racisme, le colonialisme de peuplement et l'oppression économique. À ce titre, cette forme de justice s'inscrit dans la lignée des mesures de santé publique pour agir sur les déterminants structurels et sociaux de la santé.

Lorsque les stratégies pour la justice alimentaire sont organisées de façon à travailler de concert avec d'autres enjeux de justice, tels que la justice climatique, la justice pour les travailleurs et la justice en matière de logement, elles s'intègrent harmonieusement au champ plus large de travail de santé publique sur la justice et l'équité en santé.

Au-delà de la justice alimentaire, il existe plusieurs autres approches pour comprendre les problèmes du système alimentaire et y remédier – pensons entre autres à la souveraineté, à la démocratie et à la sécurité alimentaires. Ces approches partagent de nombreuses caractéristiques avec celles de la justice alimentaire, mais comportent aussi des différences importantes²³. La souveraineté alimentaire, par exemple, insiste généralement davantage sur les droits fonciers et la réforme agraire que sur la justice alimentaire, alors que la souveraineté alimentaire autochtone est un mouvement dirigé par et axé sur les

Autochtones. L'avancement de la justice alimentaire suppose une compréhension de ses similitudes et de ses différences avec d'autres structures visant le changement. Le choix de l'approche permet d'établir quelles stratégies sont mises en œuvre pour mettre en place des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus justes.

« **La marchandisation des aliments est la racine du problème.** » [traduction]

Dr. Tammara Soma²⁴

POURQUOI LA JUSTICE ALIMENTAIRE EST-ELLE IMPORTANTE DANS LE CONTEXTE DE LA PRATIQUE EN SANTÉ PUBLIQUE?

« Les systèmes alimentaires sont essentiels au maintien de la vie, à nous relier entre nous et avec notre environnement, et à promouvoir la santé et la dignité pour tous^{1 (p. 2)}. »

Les aliments et les systèmes qui les transportent jusqu'à notre assiette ou ailleurs sont d'importants déterminants de la santé^{1,25}. Par conséquent, la manière dont les aliments sont cultivés, distribués et consommés, entre autres, est pertinente pour le travail accompli en santé publique. Les inégalités liées à l'alimentation augmentent la vulnérabilité des personnes aux maladies liées à la nutrition, à une mauvaise santé mentale, à diverses infections et à une foule d'autres problèmes de santé²⁶.

Les professionnels de la santé publique et les organismes du secteur ont un rôle important à jouer pour faire avancer la justice alimentaire. Les inspecteurs en santé publique, par exemple, jouent un rôle essentiel dans la sécurité de l'approvisionnement alimentaire. Le personnel infirmier de la santé publique, les diététistes et les nutritionnistes contribuent à l'acquisition de compétences alimentaires et d'environnements alimentaires sains. Les épidémiologistes de la santé publique étudient l'évolution des maladies chroniques liées à la nutrition.

Une approche en justice alimentaire offre un cadre de travail à partir duquel planifier, mettre en œuvre et coordonner le travail de santé publique dans les systèmes alimentaires. Une telle approche permet également d'accorder une plus grande attention à l'équité et à la justice dans le cadre de ces efforts. Une approche en justice alimentaire pour des environnements

« Quelles sont vos valeurs? Qu'est-ce qui a le plus d'importance? Que devrions-nous mettre en priorité? »
[traduction]

Ellen Gregg¹¹

alimentaires plus sains peut par exemple favoriser des programmes d'alimentation scolaire universels qui permettront de servir des repas adaptés sur plan culturel. Pour la surveillance des maladies chroniques, une approche en justice alimentaire peut aussi utiliser des données pour démontrer le lien entre un accès limité aux aliments frais dans certains quartiers (on parle d'apartheid alimentaire²⁷) et les taux de maladies chroniques.

Ce qui revêt une importance capitale, c'est qu'une approche de justice alimentaire aide la communauté de la santé publique à aller au-delà de l'accent mis habituellement sur le comportement de chacun (p. ex., sur les habitudes alimentaires des personnes) afin de se concentrer sur les causes sous-jacentes des inégalités (p. ex., les inégalités de revenu ou l'influence des grandes sociétés dans nos systèmes alimentaires). En attirant l'attention sur les problèmes à la base de nos systèmes alimentaires, la justice alimentaire offre un cadre pour stimuler les changements transformationnels et aider les gens à vivre une vie plus saine et plus digne²⁵.

VERS UNE APPROCHE DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

« Quand la population est écartée de la recherche de solutions aux problèmes auxquelles elle fait face, ces solutions échouent. Pour créer de nouveaux systèmes alimentaires, tout le monde doit être à la table²⁸. » [traduction]

Cette section donne plus de détails sur les moyens d'adopter une pratique de justice alimentaire en santé publique : une approche alliant réflexion et action pour un changement transformationnel des systèmes alimentaires. Les mesures pour l'avancement de la justice alimentaire doivent reposer sur une vision et des priorités communes des membres d'une communauté dans des contextes particuliers²⁹.

« Demandez : pour qui conçoit-on les programmes? Comment se prennent les décisions? Quelle est l'influence des dirigeants sur les programmes qui sont créés? » [traduction]

Bibiana Virgüez²⁹

Dans cette section, la figure 2 regroupe huit principes de la justice alimentaire et le tableau 2 résume les stratégies de santé publique correspondant à chaque principe. La section D livre ensuite des mesures concrètes et des exemples pour appliquer chacun de ces principes en vue de faire progresser la justice alimentaire. Ces principes s'inspirent de la documentation portant sur la justice sociale et de consultations auprès de personnes œuvrant en justice alimentaire dans divers milieux. Les quatre rôles du CCNDS en santé publique pour l'amélioration de l'équité en santé (évaluation des rapports, modification et orientation des interventions,

partenariats avec d'autres secteurs d'activité, participation à l'élaboration et à la défense des politiques et des intérêts)³⁰ sont intégrés dans les stratégies et les mesures proposées.

L'information contenue dans ces sections peut être utilisée pour :

- travailler avec les communautés et les partenaires afin d'établir les priorités en matière de justice alimentaire;
- encadrer la planification et la mise en œuvre du travail de justice alimentaire;
- apprendre comment les principes sont liés les uns aux autres et préciser les possibilités d'agir dans de multiples secteurs;
- réfléchir aux possibilités de réorienter le travail en cours en santé publique lié à l'alimentation.

Puisque l'avancement de la justice alimentaire exige une combinaison de mesures à de multiples niveaux^{23,31}, des changements significatifs ne pourront se produire qu'en travaillant avec les autres composantes de tout le système alimentaire³².

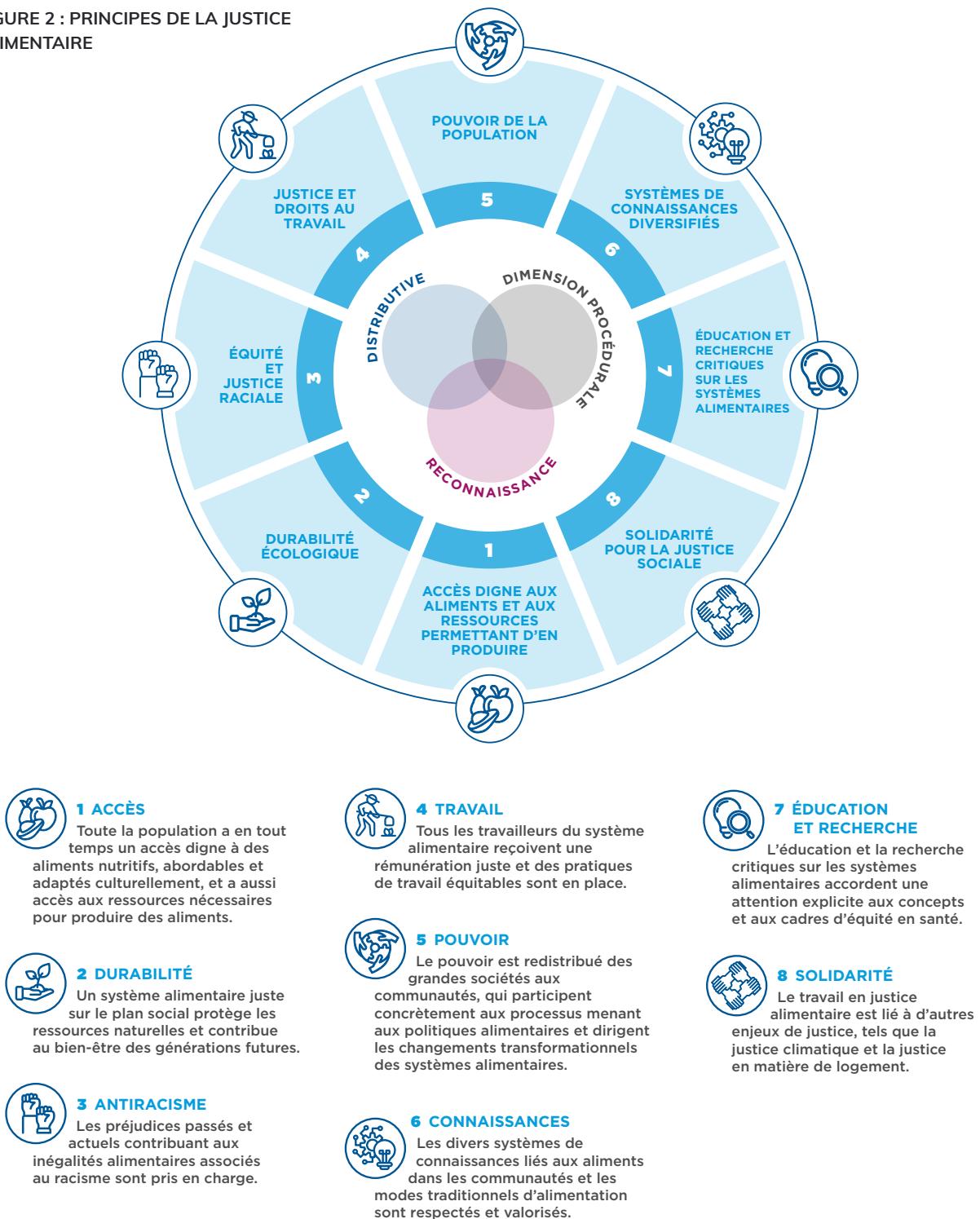
« Lorsque vous pensez à une solution, demandez-vous si la solution ne fait que déplacer le problème ailleurs au lieu de remédier à ses racines profondes. » [traduction]

Dr. Tammara Soma²⁴

GRANDS PRINCIPES (CARACTÉRISTIQUES) DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE

La compréhension de la justice alimentaire et les pratiques qu'elle suppose varient grandement en fonction du contexte. La figure 2 présente huit principes non exhaustifs et interreliés propres à la justice alimentaire qui concernent les dimensions distributive, procédurale et de reconnaissance de cette forme de justice. Ces principes constituent d'importants domaines d'action pour planifier le travail en justice alimentaire et contribuer à sa progression.

FIGURE 2 : PRINCIPES DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE



STRATÉGIES EN SANTÉ PUBLIQUE POUR LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Le tableau 2 dresse la liste des principales stratégies auxquelles la santé publique pourrait avoir recours relativement aux huit principes de la justice alimentaire. On y propose également des ressources utiles et des exemples pour favoriser une meilleure compréhension et aider à la planification, à l'organisation et à l'action pour la justice alimentaire.

TABLEAU 2 : RÉSUMÉ DES STRATÉGIES DE SANTÉ PUBLIQUE EN JUSTICE ALIMENTAIRE, PAR PRINCIPE

Principe	Stratégies	Pour en savoir plus
1 Accès digne aux aliments et aux ressources permettant d'en produire	<ul style="list-style-type: none"> Faire pression pour une réduction de la pauvreté et des salaires décents. Apprendre des organismes voués à la justice alimentaire et les soutenir. Aider les communautés et les producteurs locaux à cultiver des aliments. Présenter des programmes d'alimentation saine pour le milieu scolaire. Faire respecter le droit à l'alimentation en tant que droit fondamental de la personne. Agir sur les inégalités dans l'environnement bâti qui influencent l'accès aux aliments. Appuyer l'accès aux aliments traditionnels et les stratégies dirigées par des Autochtones pour améliorer l'accès aux aliments. 	Réseau pour une alimentation durable. <u>Cinq grandes idées pour un meilleur système alimentaire</u> ³³
2 Durabilité écologique	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la prévention du gaspillage alimentaire et à des stratégies de récupération et de recyclage dans les foyers, lors de la vente au détail et lors de la production. Faire de la justice alimentaire un pilier central des stratégies en matière de climat. Former des partenariats pour lutter contre le racisme environnemental. Demander à tous les paliers de gouvernement d'investir dans la production durable d'aliments. 	Second Harvest. <u>Food waste</u> ³⁵ CCNDS. <u>Disruption en matière de racisme environnemental</u> ³⁶
3 Équité et justice raciale	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités organisationnelles afin de favoriser un système alimentaire juste et équitable sur le plan racial. Centrer le leadership des groupes racisés en matière de justice alimentaire. Appliquer l'intersectionnalité dans les efforts pour la justice alimentaire. 	CCNDS. <u>Le racisme et l'équité en santé : parlons-en</u> ³⁷ Sustainable Food Places <u>Race, equity, diversity & inclusion (REDI for Change)</u> ³⁸

Principe	Stratégies	Pour en savoir plus	
4	Justice et droits au travail	<ul style="list-style-type: none"> Faire pression pour un programme décent de politiques du travail. Agir sur les déterminants structurels et sociaux de la santé des travailleurs agricoles migrants. Remédier aux conditions de travail dangereuses en raison du climat. 	CCNDS. Ce qui détermine la santé : Guide de bonnes pratiques – le travail décent ³⁹
5	Pouvoir de la population	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les conseils de politiques alimentaires et y participer. Créer des espaces qui permettent aux communautés d'inspirer des politiques et des pratiques en santé publique. Agir sur les déterminants commerciaux de la santé. 	CCNDS. Déterminants de la santé : parlons-en ²⁵
6	Systèmes de connaissances diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'apprentissage intergénérationnel. Appuyer les modes traditionnels d'alimentation des communautés. 	Ville de Toronto. Toronto Black food sovereignty plan ⁴²
7	Éducation et recherche critiques sur les systèmes alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Encourager, dans une perspective critique, la littératie alimentaire des personnes, des familles et des communautés. Produire et partager des éléments probants sur les systèmes alimentaires et les stratégies de changement. Offrir de la formation en systèmes alimentaires à la santé publique. Prendre part à une réflexion critique continue. 	Allen et Gillon. Critical pedagogy for food systems transformation: Identifying and addressing social-justice problems in food systems and society ⁴⁴
8	Solidarité pour la justice sociale	<ul style="list-style-type: none"> Relier le travail en justice alimentaire à d'autres initiatives. Établir des communautés de pratique et y prendre part. Créer des relations et des partenariats avec des organisateurs communautaires et des mouvements populaires. 	Human Impact Partners. Resources for collaboration and power sharing between government agencies and community power-building organizations ⁴⁷

MESURES CONCRÈTES POUR L'AVANCEMENT DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE

Cette section peut être parcourue dans n'importe quel ordre, selon les priorités et les besoins propres au contexte, en gardant à l'esprit que le changement transformationnel exige une approche à l'échelle des systèmes, assortie d'actions dans de multiples domaines⁴⁸. Les principes et les actions décrits dans cette section se recoupent. Travailler afin que tous les travailleurs du système alimentaire reçoivent un salaire équitable et décent, par exemple, signifie aussi que l'on s'emploie à faire avancer l'équité et la justice raciales.

Dans les pages qui suivent, on examine l'importance de chacun des huit principes et on précise les mesures particulières de santé publique pour les stratégies résumées au tableau 2. Une liste de questions aide ensuite à orienter les mesures à mettre en place. Des exemples pratiques sont aussi proposés pour un grand nombre de ces principes.

① ACCÈS DIGNE AUX ALIMENTS ET AUX RESSOURCES PERMETTANT D'EN PRODUIRE



Pourquoi c'est important

Le monde produit plus d'aliments que jamais, une quantité suffisante pour nourrir chaque personne sur la planète⁷. Malgré cela, des millions de personnes au Canada n'ont pas assez de nourriture et leur nombre est en hausse. Le manque de nourriture touche de manière disproportionnée les communautés racisées et les personnes vivant avec une incapacité ou un handicap^{1,26,49}. De plus, les terres, les outils et les autres ressources nécessaires pour produire des aliments sont concentrés entre de moins en moins de mains, ce qui est néfaste pour les petits agriculteurs et les systèmes alimentaires locaux⁵⁰. Une approche de l'alimentation axée sur les droits est essentielle pour atteindre la justice alimentaire. Pour ce faire, il faut donc s'assurer que tout le monde dispose d'aliments nutritifs, abordables et adaptés culturellement, et que tous ont les ressources nécessaires pour produire des aliments.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Faire pression pour une réduction de la pauvreté et des salaires décents afin de réduire l'insécurité alimentaire fondée sur les revenus dans les ménages.

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> Participer à des coalitions de lutte à la pauvreté afin d'agir sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire fondée sur le revenu dans les ménages. Appuyer des énoncés de position et des documents de défense des intérêts pertinents, comme le Position statement and recommendations on responses to food insecurity (énoncé de position et recommandations de réponse à l'insécurité alimentaire) de l'organisme Ontario Dietitians in Public Health⁵¹.
---------	---

Apprendre des organismes voués à la justice alimentaire et les soutenir

- | | |
|----------------|--|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Fournir du financement et d'autres ressources aux organismes voués à la justice alimentaire travaillant à améliorer l'accès aux aliments.• Explorer les possibilités de stages d'observation ou de prêt de service en partenariat avec des organismes voués à la justice alimentaire afin de mieux comprendre leur travail. Créer par exemple un poste d'observateur au sein de votre organisme afin qu'un expert en justice alimentaire contribue aux politiques, services et programmes d'accès aux aliments. |
|----------------|--|

Aider les communautés et les producteurs locaux à cultiver des aliments

- | | |
|----------------|---|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Devenir partenaires des communautés afin d'élaborer conjointement des stratégies inclusives pour l'agriculture.• Travailler avec les planificateurs et avec d'autres membres de la fonction publique afin de :<ul style="list-style-type: none">» permettre à la population d'utiliser les espaces publics pour l'agriculture⁵²;» mettre en place des mesures pour protéger les aires cultivées, telles que des politiques de zonage, le retrait de droits d'aménagement privés et la création de fiducies foncières communautaires^{23,53,54};» soutenir les agriculteurs locaux à l'aide de stratégies locales d'approvisionnement alimentaire²³;» éliminer les obstacles afin de permettre aux petites entreprises de vendre leurs fruits et légumes, notamment dans des stands éphémères, ou de les vendre directement aux consommateurs et aux détaillants⁵⁵.• Produire et partager des éléments probants sur le lien entre l'agriculture urbaine (p. ex., les jardins communautaires ou scolaires, les fermes urbaines) et divers résultats de santé et de bien-être (p. ex., liens sociaux, accès à des aliments nutritifs)⁵⁶.• Lancer un appel aux gouvernements provinciaux afin de restreindre l'acquisition de terres agricoles en milieu rural par des institutions financières, des sociétés d'investissement et des caisses de retraite, comme cela s'est fait en Saskatchewan, donnant lieu à l'expulsion des petits agriculteurs^{57,58}. |
|----------------|---|

Présenter des programmes d'alimentation saine pour le milieu scolaire

- | | |
|----------------|--|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Travailler avec le milieu scolaire, les organismes gouvernementaux et d'autres partenaires pertinents à soutenir la conception, le financement et la mise en œuvre de programmes d'alimentation saine en milieu scolaire. Appuyer des programmes qui (a) sont axés sur l'équité et la justice; (b) créent des liens avec les agriculteurs et les producteurs locaux; (c) sont offerts à tous; (d) fournissent des aliments adaptés culturellement, nutritifs et durables⁵⁹. |
|----------------|--|

Faire respecter le droit à l'alimentation en tant que droit fondamental de la personne

- | | |
|----------------|---|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• À l'aide de campagnes de communication, de lettres d'opinion et d'entrevues dans les médias, rappeler au gouvernement fédéral son obligation légale de garantir le droit à l'alimentation en vertu des lois internationales sur les droits de la personne^{33,60,61}.• Utiliser la formulation « droit à l'alimentation » dans les programmes, les politiques et les services lorsqu'on véhicule des messages concernant l'insécurité alimentaire⁶².• Renforcer le travail des organismes de justice alimentaire adoptant une approche fondée sur le droit à l'alimentation dans leur programmation. |
|----------------|---|

Agir sur les inégalités dans l'environnement bâti qui influencent l'accès aux aliments

- | | |
|----------------|---|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">Utiliser les données, les récits et d'autres formes d'éléments probants pour partager avec les décideurs l'information sur la manière dont les environnements bâties influencent l'accès aux aliments⁶³. Utiliser, par exemple, un logiciel de système d'information géographique (SIG) pour montrer les inégalités dans la concentration et la répartition des détaillants alimentaires dans les quartiers. Éviter de parler de désert ou de marais alimentaire pour désigner les inégalités dans un territoire donné; utiliser plutôt apartheid alimentaire, le cas échéant¹. |
|----------------|---|

Appuyer les systèmes alimentaires autochtones et les stratégies dirigées par des Autochtones pour améliorer l'accès aux aliments

- | | |
|----------------|--|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">Travailler avec les communautés et les partenaires à soutenir les systèmes alimentaires autochtones et à améliorer l'accès des communautés de Premières Nations, inuites et métisses aux aliments, par exemple en restructurant les programmes Nutrition Nord Canada^{33,64}.Agir pour appuyer le mouvement Land Back de réclamation des terres, qui demande le retour de terres retirées aux populations autochtones par le vol ou la dépossession, et qui vise à revitaliser la vie autochtone⁶⁵⁻⁶⁷. |
|----------------|--|

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- Comment les initiatives alimentaires axées sur la bienfaisance peuvent-elles évoluer pour remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire fondée sur le revenu dans les ménages?
- Comment vous assurer que votre travail ne vient pas contribuer à une plus grande stigmatisation entourant l'insécurité alimentaire?
- Quelles mesures permettraient de s'assurer que les initiatives ne contribuent pas à empirer les inégalités et ne profitent pas principalement aux personnes profitant déjà d'une sécurité alimentaire élevée?
- Comment les efforts pour l'accès à la nourriture peuvent-ils jumeler des stratégies fondées sur le revenu et d'autres reposant sur les aliments, au lieu de les mettre en opposition?
- Comment les projets d'agriculture urbaine peuvent-ils renforcer le colonialisme de peuplement, et comment éviter cette tendance?

La justice alimentaire dans la pratique

FoodShare Toronto

FoodShare est un organisme de justice alimentaire voué à l'avancement du droit à un **accès digne aux aliments** à Toronto et dans les environs. Les programmes qu'il offre portent notamment sur la sensibilisation à la justice alimentaire; les initiatives en agriculture urbaine; les marchés de fruits et légumes locaux et la sensibilisation à la relation entre les aliments, le pouvoir, le colonialisme, le racisme et le capitalisme. La collaboration avec d'autres organismes locaux, notamment avec des partenaires de la santé publique, est au cœur des efforts que consacre FoodShare Ontario à la justice alimentaire. Les principales campagnes pour la justice alimentaire réalisées par l'organisme comprennent Right to Food, qui a donné lieu à des assemblées publiques en personne avec des dirigeants communautaires, le travail avec le conseil municipal en vue de l'adoption d'une motion pour la mise à jour de la Toronto Food Charter (Charte des aliments de Toronto) et la mise sur pied du Digital Day of Action, un jour d'action civique en virtuel qui a donné lieu à l'envoi massif de courriel au personnel de la Ville et du conseil municipal pour exiger la justice alimentaire⁶⁸.

2 DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE



Pourquoi c'est important

Nos systèmes alimentaires contribuent de façon importante aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement par le biais de diverses avenues aux répercussions inégales¹. Les aliments qui finissent dans les décharges, par exemple (c.-à-d. les déchets alimentaires), génèrent du méthane qui contribue au réchauffement de la planète⁶⁹. Les déchets alimentaires ont aussi des répercussions sur la santé humaine en raison de l'exposition aux substances dangereuses présentes dans les décharges, de la consommation d'eau et d'aliments contaminés et de nutriments gaspillés⁷⁰. Veiller à ce que tout le monde ait suffisamment d'aliments à manger pour les générations à venir signifie que l'on doit produire, distribuer et consommer des aliments de manière à protéger la planète et ses habitants.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Contribuer à la prévention du gaspillage alimentaire et à des stratégies de récupération et de recyclage dans les foyers, lors de la vente au détail et lors de la production

ACTIONS POUR LA PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none">Faire pression afin que le gouvernement fédéral travaille à l'atteinte et fasse activement la promotion d'une cible pancanadienne pour les pertes et le gaspillage alimentaire conformément aux <u>objectifs de développement durable des Nations Unies</u>⁷¹ et à ceux du <u>Conseil national zéro déchet</u>⁷².Diffuser l'information pour préciser la signification des mentions « meilleur avant », « utiliser avant » et « vendre avant », ainsi que des dates de péremption des aliments – une cause importante de gaspillage d'aliments dans les foyers^{72,73}.Demander à Santé Canada et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments d'exiger un étiquetage des dates simplifié et normalisé sur les produits alimentaires.Financer des stratégies d'approvisionnement alimentaire pour établissements (p. ex., des programmes d'alimentation scolaire) reposant sur un approvisionnement direct auprès de producteurs locaux.Soutenir les efforts pour faire avancer les systèmes alimentaires circulaires fondés sur la réutilisation et la régénération des ressources⁷⁴.
ACTIONS POUR LA RÉCUPÉRATION	<ul style="list-style-type: none">S'associer à des organismes de récupération des aliments pour détourner des décharges les surplus alimentaires provenant des fermes, des supermarchés et des restaurants et redistribuer le tout de manière non stigmatisante⁷².Travailler avec les administrations fédérales, provinciales, territoriales et municipales à l'élaboration de lignes directrices pour la récupération des déchets alimentaires afin de favoriser une redistribution sûre et digne des surplus^{72,75}.
ACTIONS POUR LE RECYCLAGE	<ul style="list-style-type: none">Faire pression pour une interdiction des déchets alimentaires commerciaux dans les décharges de tout le Canada et pour l'imposition d'amendes appropriées aux entreprises qui mettent leurs surplus aux ordures^{72,76}.Appuyer l'appel à la mise en œuvre de programmes locaux de bacs verts dans tout le pays et en mesurer les répercussions⁷⁷.

Faire de la justice alimentaire un pilier central des stratégies en matière de climat

- | | |
|----------------|---|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Travailler avec d'autres secteurs (notamment avec des planificateurs) afin d'intégrer des considérations de justice alimentaire aux plans d'intervention en action climatique ou aux plans d'urgence, et aux documents qui s'y rattachent⁷⁸. |
|----------------|---|

Former des partenariats pour lutter contre le racisme environnemental

- | | |
|----------------|--|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Avec les partenaires communautaires, sensibiliser le public au racisme environnemental – la présence démesurée de sites d'enfouissement et d'installations polluantes dans les communautés racisées^{36,79,80}. Diffuser, par exemple, de l'information sur la concentration de l'agriculture industrielle et des installations de production de viande, lesquelles contribuent à la pollution des sols, de l'air et de l'eau, dans les communautés racisées ou à faible revenu⁸¹.• Participer à l'élaboration de stratégies panaïadiennes pour lutter contre le racisme environnemental et pour l'avancement de la justice environnementale⁸². |
|----------------|--|

Demander à tous les paliers de gouvernement d'investir dans la production durable d'aliments

- | | |
|----------------|--|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Demander que des ressources, des formations et d'autres formes de soutien soient offertes pour aider les agriculteurs et les pêcheurs dans leur transition vers des formes plus durables de production alimentaire³³.• Faire pression pour l'émergence d'une stratégie fédérale pour la réduction du recours aux pesticides et aux fertilisants artificiels en agriculture³³.• Presser tous les paliers de gouvernement de mettre en œuvre des stratégies de protection de la biodiversité, notamment des politiques et des règlements sur les plantes modifiées génétiquement, l'aménagement du territoire et son utilisation^{33,83}.• Soutenir l'apprentissage du savoir autochtone et des pratiques durables en agriculture⁸⁴. |
|----------------|--|

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Quelles sont les possibilités de soutenir les efforts visant à rediriger les surplus alimentaires tout en travaillant à des changements structurels à long terme et à des changements dans les politiques?• Quels rôles pouvez-vous jouer dans la lutte contre le racisme environnemental?• Quelles valeurs et quelles perspectives sur le monde sont à la base des politiques et des pratiques non durables du système alimentaire?• Comment pouvez-vous partager des messages et des récits qui permettront de mieux soutenir la durabilité écologique? |
|--|

3 ÉQUITÉ ET JUSTICE RACIALE



Pourquoi c'est important

Le racisme est intégré à nos systèmes alimentaires industriels, où il se manifeste de nombreuses façons. Mentionnons, par exemple, les différences dans l'accès aux aliments en fonction de la race des personnes, les mauvais traitements infligés aux travailleurs agricoles migrants ou les perturbations dans les territoires et les systèmes alimentaires autochtones^{1,85}. Tous les travaux portant sur la justice alimentaire devraient accorder une attention particulière à l'équité et à la justice raciales. Par conséquent, les mesures visant à promouvoir l'équité et la justice raciales – une société où tout le monde peut s'épanouir – sont intégrées au présent document. Nous présentons ici des mesures pertinentes supplémentaires pour ajouter aux efforts de justice alimentaire.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Renforcer les capacités organisationnelles afin de favoriser un système alimentaire juste et équitable sur le plan racial

- | ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">Fournir de l'information sur les liens historiques et contemporains entre les systèmes alimentaires au Canada et les diverses formes de racisme, et participer à leur étude.Prendre part à la formation axée sur le développement de compétences pour analyser le racisme dans le système alimentaire et agir en conséquence^{37,86}.Formuler, dans les valeurs, les politiques et les procédures de votre organisme, un engagement à soutenir un système alimentaire juste et équitable sur le plan racial^{38,86}.Soutenir une main-d'œuvre diversifiée sur les plans ethnique et racial, avec des compétences qui contribueront au changement dans les systèmes alimentaires.Préciser et créer conjointement des outils pour l'évaluation des répercussions sur l'équité et la justice raciales des politiques et des pratiques liées au système alimentaire de votre organisation⁵⁴ (voir, à titre d'exemple, les outils proposés dans le document <i>Racial equity tools for food system planning</i>⁸⁷). |
|---------|--|
|---------|--|

Centrer le leadership des groupes racisés en matière de justice alimentaire

- | ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">Établir des relations constructives et continues avec des groupes et des organisations voués à la justice alimentaire et dirigés par des Autochtones, des personnes de race noire ou des membres d'autres communautés racisées.Travailler avec des groupes dirigés par des personnes racisées, de race noire ou autochtones afin de se renseigner sur les priorités de leurs communautés et d'établir des moyens de soutenir l'action de la santé publique pour la justice alimentaire.Reconnaitre et décrire le travail pour la justice alimentaire accompli par les dirigeants autochtones, noirs et des autres leaders racisés dans les communications et les documents liés au système alimentaire.Appuyer les efforts visant à assurer un financement adéquat et des ressources pour les efforts de justice alimentaire (et de souveraineté alimentaire) menés par les communautés autochtones, noires et racisées. |
|---------|---|
|---------|---|

Appliquer l'intersectionnalité dans les efforts pour la justice alimentaire

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">Concevoir conjointement et mettre en œuvre des mesures appliquant les principes de l'intersectionnalité et reconnaître comment les systèmes de pouvoir (p. ex., le racisme et le colonialisme) agissent ensemble pour influencer les résultats de santé liés au système alimentaire de diverses communautés⁴⁶.
---------	---

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- Comment pouvez-vous centrer le leadership des communautés autochtones, noires et racisées dans vos travaux pour la justice alimentaire?
- Comment la promotion de programmes d'alimentation et d'habitudes alimentaires saines peut-elle être distancée des approches centrées sur les personnes de race blanche afin d'inclure les communautés racisées?
- Comment l'engagement de votre organisme pour la justice alimentaire pourrait-il mieux intégrer les objectifs liés à l'équité et à la justice raciales³⁷?

La justice alimentaire dans la pratique

Black Creek Food Justice Network

Le Black Creek Food Justice Network est un groupe d'organisation communautaire qui rassemble les résidents et les organismes communautaires afin qu'ils travaillent ensemble pour l'atteinte de la justice alimentaire, avec une approche profondément enracinée dans l'**équité et la justice raciales**. Ce réseau a mené un projet de justice alimentaire axé sur l'expertise acquise par les résidents à l'égard d'enjeux qui les touchent directement et expliquant dans quelle mesure les déterminants structurels et sociaux ont une incidence sur leur expérience de la justice alimentaire. Ce projet a permis de répertorier les défis que vivent les résidents de Black Creek, notamment leurs expériences du racisme, les taux élevés de pauvreté, les prix démesurément élevés des aliments comparativement au reste de la ville, les difficultés de transport pour accéder aux produits frais, les taux élevés d'emplois précaires et à bas salaires, le maintien de l'ordre et la maladie mentale. Le rapport issu de ce projet, *Fighting for food justice in the Black Creek Community: Report, analyses and steps forward*, présente les voix et les points de vue de la communauté sur ces questions; des données statistiques, des ressources supplémentaires, ainsi qu'une liste de recommandations issues de la communauté concernant ce qui doit être fait pour améliorer les possibilités d'agriculture urbaine, l'abordabilité des aliments, les conditions de travail de la main-d'œuvre du secteur alimentaire et les liens entre les aliments et la santé⁸⁸.



Pourquoi c'est important

Nos systèmes alimentaires comptent sur des travailleurs qui sont souvent victimes de racisme, sous-payés et confrontés à de mauvaises conditions d'emploi et de travail, ce qui met en péril leur santé et leur bien-être. La justice alimentaire exige que tous les travailleurs reçoivent un salaire décent et bénéficient d'un travail décent^{1,54}.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Faire pression pour un programme décent de politiques du travail

- | | |
|----------------|---|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec des groupes dirigés par des travailleurs et d'autres partenaires et secteurs afin de promouvoir des changements législatifs et politiques pour des salaires équitables et décents pour les travailleurs, des normes minimales d'emploi et des mesures de protection en matière de santé et de sécurité au travail^{39,53}. Soutenir les efforts visant à s'assurer que les travailleurs agricoles migrants obtiennent la résidence permanente à leur arrivée au Canada⁸⁹. |
|----------------|---|

Agir sur les déterminants structurels et sociaux de la santé des travailleurs agricoles migrants

- | | |
|----------------|--|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none"> Bâtir des relations avec des organisateurs communautaires qui sont travailleurs agricoles et avec des travailleurs agricoles migrants afin de mieux comprendre leurs besoins. Mener régulièrement sans prévenir des inspections des logements où sont installés les travailleurs agricoles migrants (c.-à-d. pas uniquement avant l'arrivée de ces travailleurs)^{90,92}. Faire pression pour la mise en place de normes nationales en matière de logement afin de protéger les travailleurs agricoles migrants, conformément aux normes internationales, telles que les lignes directrices des Nations Unies pour le droit à un logement convenable^{90,93}. Soutenir l'accès des travailleurs agricoles migrants à des services de santé et à des services sociaux adaptés culturellement et sur le plan linguistique⁹⁴. |
|----------------|--|

Remédier aux conditions de travail dangereuses en raison du climat

- | | |
|----------------|---|
| ACTIONS | <ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec les organismes, les autorités et les groupements de travailleurs pertinents, faire pression pour que des exigences fermes en matière de chauffage et de climatisation soient établies et mises en œuvre dans les milieux de travail agroalimentaires (p. ex., grâce à des politiques définissant les températures minimale et maximale des lieux de travail)^{95,96}. Les partenaires pertinents sont notamment le <u>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</u>, l'<u>Association canadienne du droit de l'environnement</u>, les spécialistes en santé et sécurité au travail, les syndicats et les réseaux de solidarité des travailleurs. Réaliser des évaluations de la vulnérabilité de la santé et de la résistance à la chaleur extrême en tenant compte des risques professionnels propres aux travailleurs des systèmes alimentaires. Les méthodes d'évaluation pourraient faire appel à des analyses documentaires, des consultations auprès des groupes concernés, des études épidémiologiques et des modèles climatiques qui permettront de préciser les risques pour la santé liés à la chaleur et les mesures d'adaptation à adopter⁹⁷. Travailler dans les divers secteurs (p. ex., agriculture, main-d'œuvre) et, avec des groupes de travailleurs, concevoir conjointement, évaluer et mettre en place des stratégies d'adaptation au climat^{39,98}. |
|----------------|---|

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- En quoi consistent les droits et mesures de protection actuelles des travailleurs dans votre province ou votre territoire? Quels types de travailleurs sont exclus de ces mesures de protection³⁹?
- Comment pourriez-vous faire la lumière sur l'exploitation que vivent les travailleurs du système alimentaire et faire pression pour des politiques et des lois qui protégeraient leurs droits?
- Comment créeerez-vous des relations et amorcerez-vous une collaboration entre les secteurs et avec les groupes de travailleurs afin de soutenir la justice et les droits au travail?

La justice alimentaire dans la pratique

Une collaboration axée sur la collectivité pour juguler l'élosion à l'usine Cargill

En avril 2020, la plus importante élosion de COVID-19 en Amérique du Nord à l'époque survenait à l'usine de transformation de viande Cargill de High River, en Alberta. Les travailleurs de l'usine avaient alors été plus exposés au virus de la COVID-19 et plus infectés en raison de conditions de travail non sécuritaires, de faibles salaires, d'absence de congés de maladie payés et de barrières de protection, et de mauvaises conditions sanitaires. Pour aider à faire face aux taux d'infection et de maladie élevés, le personnel de la santé publique d'Alberta Health Services a mis sur pied des réseaux officiels avec des fournisseurs de soins primaires et des organismes communautaires afin de mettre les travailleurs de transformation des aliments en contact avec les services de santé et les services sociaux, d'officialiser les ententes pour le partage des données et des preuves et d'agir sur les conditions de travail dangereuses et faire progresser la **justice et les droits au travail**⁹⁹. À la suite de cette élosion, la santé publique a également « aidé à bâtir le pouvoir des travailleurs en les plaçant, ainsi que les groupes communautaires, au centre des tables de décision et en donnant suite à leurs recommandations dans le cadre de l'intervention en matière de santé publique »^{39 (p. 12)}.



Pourquoi c'est important

Le pouvoir des grandes sociétés dans nos systèmes alimentaires est en hausse. Ces sociétés contrôlent en effet les activités fondamentales, de la production des aliments jusqu'à la gestion des déchets. Les changements aux accords commerciaux, les systèmes alimentaires mondiaux toujours plus complexes et, en fin de compte, la marchandisation des aliments (par laquelle les aliments sont essentiellement considérés comme un bien de consommation acheté et vendu pour faire des profits, au lieu d'être un droit de la personne) sont autant de facteurs qui contribuent à accroître ce pouvoir. Les entreprises influencent les systèmes alimentaires afin qu'ils servent leurs intérêts commerciaux et qu'ils affaiblissent les pouvoirs des gouvernements et des populations qu'ils servent^{1,31,100}. La justice alimentaire exige que les personnes, et non les entreprises, soient au centre des politiques alimentaires et soient en mesure de décider comment leurs systèmes alimentaires sont conçus et comment ils fonctionnent. Pour ce faire, on doit renforcer le pouvoir des communautés et agir sur les déterminants commerciaux de la santé : « Les systèmes, les pratiques et les voies par lesquelles les joueurs commerciaux contrôlent la santé et l'équité¹⁰¹ (p. 1195). » [traduction]

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Appuyer les conseils de politiques alimentaires et y participer

- | ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">Participer aux travaux des conseils pour les politiques alimentaires réunissant des personnes de tout le système alimentaire (p. ex., les agriculteurs, les travailleurs du secteur, les résidents) afin d'inspirer les politiques et les stratégies en la matière, et développer ces travaux.Veiller à ce que les communautés les plus touchées par les inégalités liées au système alimentaire puissent participer à ces conseils concrètement et y occuper diverses fonctions (p. ex., postes de direction, coordination)¹².Éliminer les obstacles à la participation en offrant, par exemple, des services d'interprétation et en rémunérant les membres des conseils, en assurant leur transport et en offrant des services de garde d'enfants¹².Veiller à ce que les principes de participation et de lutte contre l'oppression soient intégrés aux pratiques des conseils, par exemple en ce qui concerne le partage des pouvoirs, la participation inclusive et la réflexivité. |
|---------|--|
|---------|--|

Créer des espaces qui permettent aux communautés d'inspirer des politiques et des pratiques en santé publique

- | ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">Réunir des groupes consultatifs et organiser des ateliers participatifs, des consultations et d'autres possibilités, pour les communautés, d'inspirer les politiques et les pratiques organisationnelles en santé publique visant les aliments et les systèmes alimentaires.Veiller à ce que les stratégies de justice alimentaire en santé publique incluent des conseillers communautaires⁴⁷. |
|---------|---|
|---------|---|

Agir sur les déterminants commerciaux de la santé

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">Réaliser une analyse des pouvoirs avec les partenaires afin de discuter et de prévoir des stratégies précisant qui détient le pouvoir de décision dans le système alimentaire, et comment susciter efficacement le changement^{102,103}.Partager les preuves des répercussions des joueurs corporatifs sur les résultats de santé liés aux aliments; évaluer, par exemple, et rendre compte des effets du marketing alimentaire ciblant directement un groupe racial particulier sur les inégalités sociales de santé¹.Participer à des campagnes de sensibilisation visant à presser les législateurs d'adopter des lois restreignant la publicité sur les aliments ciblant les enfants (p. ex., <u>projet de loi C-252</u>¹⁰⁴).Évaluer les effets que les politiques visant à réduire la consommation d'aliments hautement transformés pourraient avoir sur l'équité alimentaire (p. ex., en taxant les boissons sucrées).Créer des réseaux et des coalitions à long terme qui résisteront au pouvoir des grandes sociétés dans le système alimentaire, et participer à leur fonctionnement¹⁰⁰.Pour l'embauche de personnel, recruter activement des personnes possédant les compétences qui permettront de révéler les tactiques de l'industrie alimentaire et de mettre en place des stratégies pour y réagir (p. ex., stratégies du monde numérique et politique, organisateurs communautaires, journalistes d'enquête)^{47,100}.
---------	--

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- Comment pourriez-vous mieux soutenir le travail de justice alimentaire mené à l'échelle communautaire (p. ex., avec du financement, en partageant des éléments probants)? (consultez L'engagement communautaire axé sur l'équité en santé : parlons-en¹⁰⁵)
- Comment pourriez-vous travailler avec les personnes les plus touchées par les inégalités alimentaires à créer l'infrastructure nécessaire pour influencer la prise de décision et favoriser la justice alimentaire? (consultez Repenser la répartition du pouvoir pour favoriser l'équité en santé : parlons-en⁴¹)
- La santé publique entretient-elle des liens avec les géants de l'industrie alimentaire? Si oui, comment modifier ces relations pour agir sur les déterminants commerciaux de la santé? (consultez Déterminants de la santé : parlons-en²⁵)
- Comment les effets des structures de gouvernance soutenant les systèmes alimentaires locaux peuvent-ils être mesurés et comment la santé publique peut-elle appuyer leur effet et leur efficacité¹⁰⁶?

La justice alimentaire dans la pratique

Halifax Food Policy Alliance

Halifax Food Policy Alliance est une initiative intersectorielle comportant des représentants des autorités sanitaires provinciales, des conseils communautaires de santé, des établissements universitaires et de divers organismes communautaires voués à la sécurité alimentaire. À la suite d'évaluations des aliments locaux et de la création d'une charte des aliments pour la région de Halifax, l'Alliance a amorcé ses efforts pour l'élaboration d'un plan d'action inspiré d'assemblées participatives réunissant des membres de la communauté, des partenaires (y compris des représentants de la santé publique) et divers acteurs du système alimentaire. Ces assemblées ont permis de préciser les lacunes et les possibilités, et de confirmer « la nécessité d'une stratégie alimentaire complète qui... agirait sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire, rendrait le système alimentaire plus local, remettrait en question le colonialisme et le racisme systémique et renforcerait les capacités communautaires et la résilience du système alimentaire¹⁰⁷ (p. 38) » [traduction] et qui, ultimement, renforcerait le **pouvoir de la population**. Le Plan d'action JustFOOD pour la région de Halifax (en anglais) est en deux parties. La partie A explique en quoi consiste le système alimentaire de la région, résume les conclusions relatives à la mobilisation et formule des recommandations visant à renforcer la justice alimentaire dans la région¹⁰⁷. La partie B propose des stratégies concrètes pour consolider les activités de justice alimentaire dans six grands domaines : gouvernance, capacités municipales, accès aux aliments, vulnérabilités de la communauté, aide alimentaire d'urgence et changement au système alimentaire¹⁰⁸.

6 SYSTÈMES DE CONNAISSANCES DIVERSIFIÉS



Pourquoi c'est important

Les systèmes de connaissances diversifiés regroupent la sagesse, les valeurs, les croyances et les pratiques collectives créées par les personnes et les communautés dans des lieux particuliers, puis transmises de génération en génération¹⁰⁹. La justice alimentaire exige une mise en commun de ces systèmes de connaissances pour approfondir notre compréhension des systèmes alimentaires et des solutions nécessaires. Cela suppose une mobilisation de tous les secteurs et de toutes les disciplines avec les communautés locales afin de partager les connaissances et de produire conjointement des stratégies de justice alimentaire et de les mettre en place^{110,111}.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Favoriser l'apprentissage intergénérationnel

- | ACTIONS | |
|---------|--|
| | <ul style="list-style-type: none">Créer et soutenir des possibilités de mettre en relation des jeunes, des aînés et des adultes plus âgées pour un partage des connaissances relatives aux pratiques ancestrales et traditionnelles en matière d'alimentation, notamment par le récit et la tradition orale^{107,112-114}. |

Appuyer les modes traditionnels d'alimentation des communautés

- | ACTIONS | |
|---------|--|
| | <ul style="list-style-type: none">Avec les partenaires, organiser des forums de dialogue et d'échange entre divers gardiens du savoir sur les moyens de rendre hommage, de sauvegarder et de revitaliser les modes traditionnels d'alimentation de communautés¹¹⁵ – les normes, croyances et pratiques culturelles entourant la nourriture et sa consommation¹¹⁶.Soutenir les groupes autochtones, noirs ou d'autres groupes ethnoraciaux en proposant des programmes et des initiatives enracinés dans leur culture, tels que des ateliers sur la conservation des semences, de l'apprentissage sur le terrain, des cuisines communautaires et des programmes de jardinage^{42,43,107,117}.Favoriser la sensibilisation et la compréhension du savoir autochtone concernant les aliments et les plantes médicinaux¹⁰⁷.Appuyer les traités, les politiques et les lois qui favorisent la conservation et la sauvegarde des terres et de l'eau par les Autochtones. |

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- Quelle importance ont les modes traditionnels d'alimentation pour la santé et le bien-être des diverses communautés de votre région?
- Que constituent, selon vos propres convictions, des éléments probants ou de l'information crédibles et de grande qualité¹¹⁸? En quoi cette perspective risque-t-elle de dévaloriser d'autres formes de connaissances?
- Quelles sont les possibilités de réunir divers systèmes de connaissances dans le cadre d'une planification et de programmes liés au système alimentaire?

La justice alimentaire dans la pratique

Centre communautaire d'alimentation Qakuqturvik (CCAQ)

Le CCAQ est un organisme communautaire de bienfaisance voué à la sécurité alimentaire des Inuits, qui travaille à renforcer les systèmes alimentaires locaux et à améliorer l'accès à des aliments sains en tant que droit de la personne, et ce, à travers tout le Nunavut. Reposant sur la vision de la « souveraineté et de la sécurité alimentaires pour les Nunavummiut (les gens du Nunavut)¹¹⁹ » [traduction], le CCAQ offre des programmes conçus pour acquérir des compétences en préparation des aliments et pour fournir des boîtes d'aliments sains et des repas directement aux membres de la communauté. Appuyé par le gouvernement du Nunavut, l'organisme s'appuie sur les connaissances du milieu et sur l'expertise acquise par les membres de la communauté pour établir des normes organisationnelles, notamment des priorités stratégiques et des points de référence dans son Plan stratégique 2023-2025¹¹⁹ (en inuktitut et en anglais). L'un des principaux objectifs du CCAQ est d'aider les Nunavummiut à faire pression pour des changements aux politiques et pour la souveraineté alimentaire. Pour ce faire, l'organisme offre de la formation, de l'information et un accès à des services de défense des droits par les pairs. Parmi les activités récentes du CCAQ, mentionnons la campagne Right to Food Nunavut (en anglais) et une trousse d'outils communautaires pour les boîtes d'aliments prélevés dans la nature (en anglais) afin d'aider un vaste réseau de chasseurs et de partenaires à mettre sur pied leurs propres programmes de boîtes d'aliments locaux contenant des viandes issues de la chasse locale et un approvisionnement constant en aliments du terroir¹¹⁹.

7 ÉDUCATION ET RECHERCHE CRITIQUES SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES



Pourquoi c'est important

Une approche critique de l'éducation et de la recherche sur les systèmes alimentaires consiste à réunir connaissances et action en matière de justice sociale. Cela implique le recours à des éléments probants, l'examen des valeurs et des pouvoirs et la promotion des changements sociaux¹²⁰. Un point de vue critique nous invite à nous interroger quant aux moyens, aux motifs et aux sites de culture de la nourriture; sur les personnes y ayant et n'y ayant pas accès; sur qui en bénéficie et qui n'en profite pas. Cette réflexion aide à propulser nos actions vers un changement transformationnel¹²⁰.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Encourager la littéracie alimentaire critique des personnes, des familles et des communautés

- | ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Utiliser une définition de la littératie alimentaire critique dans les programmes, les services et les politiques de santé publique, laquelle comprendra les éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">» avoir des connaissances sur la nourriture et les systèmes alimentaires, y compris sur ses nutriments et sa provenance¹²⁰;» savoir comment acheter, préparer, manipuler et conserver les aliments^{45,121};» comprendre les aspects sous-jacents qui influencent les systèmes alimentaires^{1,122};» reconnaître les multiples valeurs et perspectives qui façonnent les systèmes alimentaires¹²²;» être en mesure d'agir pour la promotion de systèmes alimentaires sains, durables et justes¹²².» Évaluer les programmes d'alimentation saine sous l'angle de la littératie alimentaire afin de définir les moyens de les améliorer⁴⁵.• Réorienter les programmes axés sur les connaissances et les compétences en alimentation vers des approches plus intégrées, qui tiendront compte des grands déterminants des décisions en matière d'alimentation et qui offriront des possibilités d'agir collectivement. |
|---------|---|
|---------|---|

Produire et partager des éléments probants sur les systèmes alimentaires et les stratégies de changement

- | ACTIONS | <ul style="list-style-type: none">• Recueillir, analyser et utiliser des données quantitatives et qualitatives et d'autres formes d'éléments probants concernant (a) les déterminants sociaux et structurels de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition; (b) les mesures nécessaires pour transformer les systèmes alimentaires¹²³.• Utiliser une optique intersectionnelle pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données⁴⁶.• Veiller à ce que les données soient interprétées et rapportées dans leur contexte plus large. Avec les données sur l'état de santé de la population, par exemple, interpréter les degrés élevés d'insécurité alimentaire des communautés racisées avec une reconnaissance explicite des facteurs expliquant les chiffres obtenus (p. ex., le racisme à l'encontre des personnes noires⁴⁶).• Partager les données et l'information sur les concepts de justice alimentaire avec les partenaires et les décideurs en vue de favoriser l'action¹²⁴. |
|---------|---|
|---------|---|

Offrir de la formation en systèmes alimentaires à la santé publique

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer du contenu sur les systèmes alimentaires dans les programmes d'études en santé publique, au premier et au deuxième cycle. Ces programmes devraient aborder les effets des systèmes alimentaires sur la santé de la population; analyser de manière critique les stratégies de changement des systèmes alimentaires; offrir des possibilités de prendre part à une réflexion personnelle et acquérir des compétences relatives au changement des systèmes alimentaires (p. ex., pour la défense d'intérêts, la collaboration intersectorielle et le renforcement du pouvoir des communautés^{125,126}). • Offrir un financement au personnel et aux équipes pour des formations brèves, des ateliers et d'autres possibilités d'apprentissage portant sur les systèmes alimentaires.
----------------	---

Prendre part à une réflexion critique continue

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à comprendre les systèmes alimentaires afin d'orienter la réflexion et les actions à ce sujet⁴⁶. • Procéder à une réflexion critique sur vos positions sociales, vos valeurs et vos croyances, et sur la façon dont celles-ci sont liées au travail avec les autres pour la justice alimentaire¹²⁶. • Assurer une réflexion critique permanente afin de bien cerner les domaines où un changement des pratiques est nécessaire pour mieux travailler avec les communautés les plus touchées par les inégalités liées au système alimentaire⁴⁶.
----------------	---

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- Dans quelle mesure une perspective critique de la littératie alimentaire pourrait-elle transformer vos programmes, vos politiques et vos services touchant l'alimentation saine?
- Comment allez-vous approfondir votre compréhension des systèmes alimentaires et des structures sociales et environnementales qui leur sont inhérentes?
- Quelles sont les positions sociales que vous occupez et les diverses identités que vous avez? Quelles formes de priviléges et/ou de désavantages avez-vous subies en regard de ces positions ou de ces identités? Comment ces priviléges ou ces avantages influent-ils sur votre travail quotidien en matière d'alimentation⁴⁶?

8 SOLIDARITÉ POUR LA JUSTICE SOCIALE



Pourquoi c'est important

Les défis auxquels doivent faire nos systèmes alimentaires actuels ont trait à de nombreux autres problèmes qui influent sur l'équité en santé et la justice – on songe par exemple au logement, au statut d'immigration, à l'emploi, aux soins de santé et bien plus encore. L'avancement de la justice alimentaire exige que l'on cesse de travailler en vase clos et que l'on fonde plutôt ses efforts sur la solidarité pour agir sur les inégalités⁶⁰.

Ce que peuvent faire les professionnels et les organismes de santé publique

Relier le travail en justice alimentaire à d'autres initiatives

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">Réunir et partager des preuves du lien entre la justice alimentaire et d'autres enjeux de santé publique, tels que les emplois décents, les changements climatiques et le logement.Intégrer les priorités de la justice alimentaire aux stratégies dans d'autres domaines. Lier, par exemple, les efforts pour assurer un accès abordable aux aliments à des stratégies pour remédier à l'embourgeoisement des quartiers et au déplacement des populations^{52,127}.Exiger que tous les programmes de santé publique dans lesquels il est question d'alimentation adoptent des critères liés à la justice alimentaire; que l'approvisionnement alimentaire, par exemple, soit adapté culturellement et que les aliments soient cultivés de manière équitable (c.-à-d. dans le respect des travailleurs et avec un souci de protéger la planète¹²⁸).Regrouper les projets locaux de justice alimentaire et les lier aux initiatives régionales, fédérales et mondiales en participant, par exemple, à des réseaux et à des partenariats à divers niveaux et en utilisant les structures mondiales (p. ex., les objectifs de développement durable des Nations Unies⁷¹) pour planifier et mettre en œuvre les stratégies locales.
---------	--

Établir des communautés de pratique et y prendre part

ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">Former des communautés de pratique et y participer afin de mettre sur pied des mécanismes collectifs d'apprentissage sur le soutien des changements axés sur la justice sociale, y compris de la justice alimentaire.Veiller à ce que ces communautés de pratique comportent des représentants de divers organismes, secteurs et régions géographiques pour assurer un effectif inclusif et diversifié.Échanger des idées, de l'information et des ressources pour favoriser la collaboration dans les actions.
---------	---

Créer des relations et des partenariats avec des organisateurs communautaires et des mouvements populaires

ACTIONS

- Établir des relations constructives et permanentes avec des organisateurs communautaires, des mouvements populaires et des organismes de lutte pour la justice sociale et fonder ces relations sur l'écoute attentive, l'humilité, la confiance et le respect^{47,129}.
- Travailler en solidarité avec les organisateurs communautaires et les défenseurs sur les liens entre la justice alimentaire et d'autres enjeux connexes et leurs effets sur l'équité en santé.

Questions de réflexion et de discussion pour orienter les actions

- Comment pourriez-vous relier le travail pour la justice alimentaire aux autres priorités de santé publique de votre organisme?
- Avec quels groupes populaires d'organisation communautaire de votre région pourriez-vous amorcer des relations fondées sur vos valeurs et vos intérêts communs⁴⁷?
- Comment les stratégies de justice alimentaire peuvent-elle aider à lutter contre les facteurs systémiques du colonialisme, de l'inégalité des revenus, des logements inadéquats et d'autres déterminants structurels et sociaux de la santé?

EXEMPLE : PROGRAMMES ALIMENTAIRES SCOLAIRES – UN DOMAINE PROMETTEUR POUR AGIR EN JUSTICE ALIMENTAIRE

Les programmes d'alimentation en milieu scolaire (c.-à-d. offrant le petit déjeuner, le dîner et des collations^{59,130}) peuvent jouer un rôle important pour l'avancement de la justice alimentaire. Ces programmes sont considérés, un peu partout dans le monde, comme des stratégies prometteuses pour atteindre les multiples objectifs de la justice alimentaire. Au-delà de l'amélioration du rendement scolaire¹³¹, les programmes d'alimentation scolaire peuvent, par exemple, réduire la faim⁵⁹, aider les jeunes à consommer des aliments riches en nutriments¹³² et les aider à acquérir des compétences en nutrition^{4, 133}. Ces programmes peuvent aussi renforcer les systèmes alimentaires locaux, par exemple en favorisant l'approvisionnement en aliments durables produits à l'échelle locale⁵⁹.

Avant 2024, le Canada était le seul pays du G7 n'offrant pas de programme national d'alimentation scolaire ou de normes nationales à cet égard¹³⁴. Pendant des décennies, les programmes devaient composer avec un financement à la pièce, et ne pouvaient ainsi joindre qu'un faible pourcentage d'enfants et de jeunes d'âge scolaire. En avril 2024, le gouvernement fédéral a annoncé un nouveau programme d'alimentation scolaire, dans le cadre duquel il s'engageait à investir 1 milliard de dollars sur 5 ans et à joindre quelque

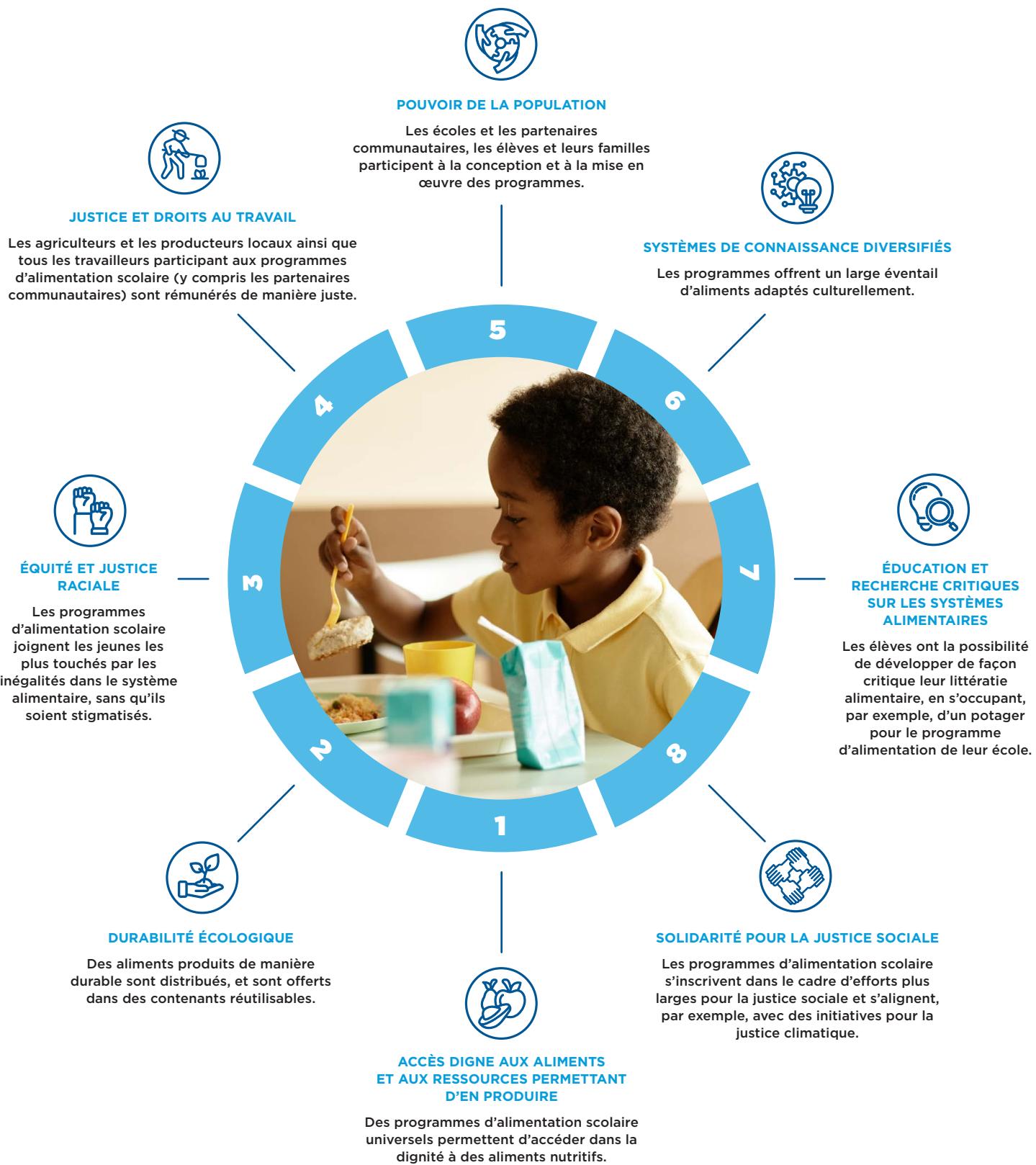
400 000 élèves de plus que ceux déjà visés par les programmes existants¹³⁵. Le gouvernement fédéral s'est aussi engagé à travailler avec les provinces et les territoires pour élargir la portée et la capacité des programmes d'alimentation scolaire, avec comme objectif à long terme d'être offert universellement à tous les élèves. À bien des égards, l'annonce du gouvernement fédéral était l'aboutissement de plusieurs années d'action intersectorielle et de pression exercées par divers groupes d'acteurs du milieu, y compris de professionnels de la santé publique.

Pour ces professionnels comme pour les organismes oeuvrant en santé publique, l'engagement à favoriser la mise en place de programmes d'alimentation scolaire à travers le pays constitue une occasion exceptionnelle de soutien aux programmes d'alimentation scolaire axés sur la justice alimentaire et qui contribuent à l'équité en santé. La figure 3 offre une représentation visuelle de certains des (possibles) liens entre les programmes d'alimentation scolaire et les huit principes de la justice alimentaire.

Les professionnels et les organismes de santé publique peuvent mettre en œuvre de nombreuses stratégies pour favoriser de tels liens. Les mesures pouvant être adoptées pourraient consister entre autres à :

- fournir des conseils pour la conception et le fonctionnement d'un programme d'alimentation scolaire. On peut consulter, par exemple, le guide pour la mise sur pied d'un programme d'alimentation scolaire du Bureau de santé Middlesex-London¹³⁶ (en anglais) ou Les cercles d'apprentissage de la ferme à l'école, du groupement De la ferme à la cafétéria Canada¹³⁷;
- inspirer les menus à servir dans les écoles; à la Ville de Toronto¹³⁸, par exemple, des diététistes de la santé publique sont disponibles pour des consultations pour la planification des menus;
- joindre un comité sur l'alimentation ou sur une autre question de santé à l'école (p. ex., les comités pour une école en santé); à ce sujet, on peut consulter, par exemple, la Trousse Écoles saines¹³⁹ de Toronto Public Heath.

FIGURE 3 : EXEMPLES DE MOYENS PAR LESQUELS LES PROGRAMMES D'ALIMENTATION SCOLAIRE PEUVENT CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE LA JUSTICE ALIMENTAIRE



QUESTIONS POUR ORIENTER L'ACTION EN MATIÈRE DE JUSTICE ALIMENTAIRE

1. Comment l'attention à la justice distributive, procédurale et de reconnaissance peut-elle être intégrée aux efforts en cours pour la sécurité et la souveraineté alimentaire, et pour d'autres programmes du même genre?
2. Quelles possibilités permettraient de lier la justice alimentaire à d'autres efforts d'équité en santé publique? Des initiatives de lutte contre le racisme ou la décolonisation, pour l'égalité en matière de revenu ou de logement ou pour un salaire décent, par exemple?
3. Comment les grands principes de la justice alimentaire peuvent-ils être appliqués aux stratégies organisationnelles, aux plans de travail et à d'autres activités?
4. Qui, au sein de votre communauté, participe déjà à des activités liées à la justice alimentaire? Comment votre organisation pourrait-elle tisser des liens avec ces personnes ou ces groupes et les appuyer dans leurs efforts?



RÉFÉRENCES

1. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. *Ce qui détermine la santé : systèmes alimentaires – note d'information* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 44 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Determining_Health_Food_systems_issue_brief_FR.pdf
2. Organisation mondiale de la santé. *Our food systems are the health of people and planet* [vidéo offerte sur le Web]. Genève (Suisse) : OMS; 21 déc. 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 2 h 13 min. Disponible à www.youtube.com/watch?v=kHXJ5O5EDlc.
3. Centre de recherches pour le développement international. *Un monde plus durable et inclusif : stratégie 2030.* [Internet]. Ottawa (Ont.) : CRDI; 2021 [cité le 10 févr. 2025]. 22 p. Disponible à <https://idrc-crdi.ca/sites/default/files/sp/strategie2030.pdf>.
4. Gottlieb R, Joshi A. *Food justice*. Cambridge (MA) : MIT Press; 2010. 290 p.
5. FoodPrint. *Food justice* [Internet]. New York (NY) : GRACE Communications Foundation; 8 oct. 2018 [mis à jour le 28 févr. 2024; cité le 10 févr. 10]. [environ 12 écrans]. Disponible à <https://foodprint.org/issues/food-justice/>.
6. FoodShare Toronto. *Community food growing* [Internet]. Toronto (Ont.) : FoodShare; [cité le 10 févr. 2025]. [environ 3 écrans]. Disponible à <https://foodshare.net/programs/community-food-growing/>.
7. Khatoon H. *What food justice is and why it matters, explained* [Internet]. San Francisco (CA) : Sentient Media; 16 nov. 2023 [cité le 10 févr. 2025] [environ 16 écrans]. Disponible à <https://sentientmedia.org/food-justice/>.
8. Smith BJ II. *The Greenwood Food Blockade* [Internet]. Oxford (MS) : Southern Foodways Alliance; [cité le 10 févr. 2025]. [environ 16 écrans]. Disponible à <https://www.southernfoodways.org/the-greenwood-food-blockade/>.
9. Lololi, Anan (Black Souveraineté alimentaire Alliance). Entretien virtuel avec Dianne Oickle et Bernice Yanful (Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé). 12 déc. 2024.
10. Kepkiewicz L, Chrobok M, Whetung M, Cahuas M, Gill J, Walker S, et coll. *Beyond inclusion: toward an anti-colonial food justice praxis*. *J Agric Food Syst Community Dev*; 2015; 5 (4) : 99-104. Disponible à <https://doi.org/10.5304/jafscd.2015.054.014>.
11. Gregg, Ellen. Entretien virtuel avec Dianne Oickle et Bernice Yanful (Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé). 12 avr. 2024.
12. Public Health Association of British Columbia. *Just food systems evaluation framework*. Rapport [Internet]. Victoria (C.-B.) : PHABC; 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 44 p. Disponible à <https://phabc.org/wp-content/uploads/2024/02/PFFS-Report-02.29.2024.pdf>.
13. European Environment Agency. *Delivering justice in sustainability transitions* [Internet]. Copenhague (Danemark) : EEA; 28 févr. 2024 [modifié le 11 juin 2024; cité le 10 févr. 2025]. [environ 37 écrans]. Disponible à <https://www.eea.europa.eu/publications/delivering-justice-in-sustainability-transitions/delivering-justice-in-sustainability-transitions>.
14. De Bruin A, de Boer IJM, Faber NR, de Jong G, Termeer KJAM, de Olde EM. *Easier said than defined? Conceptualising justice in food system transitions*. *Agric Human Values*; 2024; 41 (1) : 345-62. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s10460-023-10482-y>.
15. Gaucher-Holm A, Mulligan C, L'Abbé MR, Potvin-Kent M, Vanderlee L. *Lobbying and nutrition policy in Canada: a quantitative descriptive study on stakeholder interactions with government officials in the context of Health Canada's Healthy Eating Strategy*. *Global Health*; 2022; 18 : article 54 [12 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.1186/s12992-022-00842-4>.
16. Fraser N. *Social justice in the age of identity politics: redistribution, recognition, participation* [Internet]. Berlin (Allemagne) : Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung; déc. 1998 [cité le 10 févr. 2025]. 14 p. Disponible à <https://bibliothek.wzb.eu/pdf/1998/i98-108.pdf>.

17. Menton M, Larrea C, Latorre S, Martinez-Alier J, Peck M, Temper L, et coll. Environmental justice and the SDGs: from synergies to gaps and contradictions. *Sustain Sci*; 2020; 15 (6) : 1621-36. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s11625-020-00789-8>.
18. Reus-Smit C, Zarakol A. Polymorphic justice and the crisis of international order. *Int Aff*; 2023; 99 (1) : 1-22. Disponible à <https://doi.org/10.1093/ia/iac232>.
19. Jonasson ME, Spiegel SJ, Thomas S, Yassi A, Wittman H, Takaro T, et coll. Oil pipelines and food sovereignty: threat to health equity for Indigenous communities. *J Public Health Policy*; 2019; 40 (4) : 504-17. Disponible à <https://doi.org/10.1057/s41271-019-00186-1>.
20. Meyer C. What is the Trans Mountain pipeline — and why should I care? [Internet]. Victoria (C.-B.) : The Narwhal; 18 sept. 2023 [mis à jour le 1er mai 2024; cité le 10 févr. 2025]. [environ 44 écrans]. Disponible à <https://thenarwhal.ca/trans-mountain-pipeline-explainer/>.
21. Smaal SA, Dessein J, Wind BJ, Rogge E. Social justice-oriented narratives in European urban food strategies: bringing forward redistribution, recognition and representation. *Agric Human Values*; 2021; 38 (3) : 709-27. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s10460-020-10179-6>.
22. Bradley K, Herrera H. Decolonizing food justice: naming, resisting, and researching colonizing forces in the movement. *Antipode*; 2016; 48 (1) : 97-114. Disponible à <https://doi.org/10.1111/anti.12165>.
23. Healthy Food Policy Project. Towards equitable and just food systems: exploring food justice, food sovereignty, and ending food apartheid policy & practice [Internet]. [lieu inconnu] : HFPP; août 2022 [cité le 10 févr. 2025]. 32 p. Disponible à <https://healthyfoodpolicyproject.org/wp-content/uploads/Towards-Equitable-and-Just-Food-Systems.pdf>.
24. Soma, Tammara (Université Simon Fraser). Entretien virtuel avec Dianne Oickle et Bernice Yanful (Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé). 19 avr. 2024.
25. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Déterminants de la santé : parlons-en [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 15 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Lets_talk_Determinants_of_health_FR.pdf.
26. PROOF. What are the implications of food insecurity for health and health care? [Internet]. Toronto (Ont.) : Université de Toronto, PROOF; [cité le 10 févr. 2025]. [environ 15 écrans]. Disponible à <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/what-are-the-implications-of-food-insecurity-for-health-and-health-care/>.
27. Briones, A. Food apartheid: the root of the problem with America's groceries [Internet]. The Guardian; 15 mai 2018 [cité le 10 févr. 2025]. [environ 18 écrans]. Disponible à <https://www.theguardian.com/society/2018/may/15/food-apartheid-food-deserts-racism-inequality-america-karen-washington-interview>.
28. Ferguson R. Why we can't separate justice and sustainability in the food system [Internet]. Cambridge (MA) : The Equation; 31 janv. 2019 [cité le 10 févr. 2025]. [environ 17 écrans]. Disponible à <https://blog.ucssusa.org/rafter-ferguson/why-we-can't-separate-justice-and-sustainability-in-the-food-system/>.
29. Virgüez, Bibiana (FoodShare Toronto). Entretien virtuel avec Dianne Oickle et Bernice Yanful (Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé). 20 juil. 2024.
30. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Le rôle de la santé publique dans l'amélioration de l'équité en santé : parlons-en [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2013 [cité le 10 févr. 2025]. 6 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/PHR_FR_Final.pdf
31. Baker P, Lacy-Nichols J, Williams O, Labonté R. The political economy of healthy and sustainable food systems: an introduction to a special issue. *Int J Health Policy Manag*; 2021; 10 (numéro spécial sur l'économie politique des systèmes alimentaires) : 734-44. Disponible à <https://doi.org/10.34172/ijhpm.2021.156>.

32. Conseil municipal de Birmingham. Birmingham food system strategy 2022 to 2030 [Internet]. Birmingham (G.-B.) : The Council; [mise à jour le 29 août 2023; cité le 10 févr. 2025]. [environ 5 écrans]. Disponible à https://www.birmingham.gov.uk/info/50279/food_revolution/2602/birmingham_food_system_strategy
33. Réseau pour une alimentation durable. Cinq grandes idées pour un meilleur système alimentaire [Internet]. Montréal (Qué.) : RAD; 15 mai 2017 [cité le 10 févr. 2025]. [environ 15 écrans]. Disponible à <https://www2.foodsecurecanada.org/fr/cinq-grandes-idees-pour-un-meilleur-systeme-alimentaire>.
34. American Public Health Association. Creating the healthiest nation: food justice [Internet]. Washington (DC) : APHA; mai 2022 [cité le 10 févr. 2025]. 8 p. Disponible à https://www.apha.org/-/media/files/pdf/advocacy/chn_food_justice.pdf.
35. Second Harvest. Food waste [Internet]. Etobicoke (Ont.) : blogue Second Harvest; [cité le 10 févr. 2025]. [environ 10 écrans]. Disponible à <https://blog.secondharvest.ca/category/food-waste/>.
36. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Disruption en matière de racisme environnemental. Mind the disruption [fichier audio offert sur le Web]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 13 févr. 2024 [cité le 10 févr. 2025]. Balado : 60 min. Disponible à <https://nccdh.ca/learn/podcast/disrupting-environmental-racism>.
37. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Le racisme et l'équité en santé : parlons-en [Internet], éd. révisée. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2018 [cité le 10 févr. 2025]. 8 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/Lets-Talk-Racism-and-Health-Equity-FR_FV_2024.pdf.
38. Sustainable Food Places. Race, equity, diversity & inclusion (REDI for Change) [Internet]. Bristol (G.-B.) : SFP; [cité le 10 févr. 2025]. [environ 7 écrans]. Disponible à <https://www.sustainablefoodplaces.org/about/diversity-and-inclusion/>.
39. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Ce qui détermine la santé : Guide de bonnes pratiques – le travail décent [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 16 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Decimal_Work_Practice_Brief_FR.pdf.
40. Migrant Workers Alliance for Change. Farm workers [Internet]. Toronto (Ont.) : MWAC; [cité le 10 févr. 2025]. Disponible à <https://migrantworkersalliance.org/farmworkers/>.
41. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Repenser la répartition du pouvoir pour favoriser l'équité en santé : parlons-en [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 19 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Reviser_la_repartition_du_pouvoir_pour_favoriser_lequite_en_sante_parlons_en_FR.pdf.
42. Ville de Toronto. Toronto Black food sovereignty plan [Internet]. Toronto (Ont.) : Ville de Toronto; 2021 [cité le 10 février 2025]. 27 p. Disponible à <https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2021/ec/bgrd/backgroundfile-170565.pdf>.
43. Rizarri K. Tkaronto is a place for sustenance [Internet]. Toronto (Ont.) : Yellowhead Institute; 11 avril 2023 [cité le 10 février 2025]. [environ 11 écrans]. Disponible à <https://yellowheadinstitute.org/2023/04/11/tkaronto-is-a-place-for-sustenance/>.
44. Allen P, Gillon S. Critical pedagogy for food systems transformation: identifying and addressing social-justice problems in food systems and society. Front Sustain Food Syst; 2022; 6 : article 847059 [9 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.3389/fsufs.2022.847059>.
45. Locally Driven Collaborative Project. A call to action for healthy eating: using a food literacy framework for public health program planning, policy, and evaluation [Internet]. Toronto (Ont.) : Santé publique Ontario; juil. 2017 [cité le 10 févr. 2025]. 12 p. Disponible à <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/l/2017/lidcp-food-literacy-call-to-action.pdf?la=en>.

46. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. *Intersectionnalité : parlons-en* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St. Francis Xavier; 2022 [cité le 10 févr. 2025]. 15 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/comments/NCCDH_Lets_Talk_Intersectionality_FR.pdf.
47. Human Impact Partners. *Resources for collaboration and power sharing between government agencies and community power-building organizations* [Internet]. Oakland (CA) : HIP; juin 2022 [cité le 10 févr. 2025]. 29 p. Disponible à <https://humanimpact.org/wp-content/uploads/2022/06/HIP-Set1-Resources-for-Collaboration-and-Power-Sharing-.pdf>.
48. Parsons K, Hawkes C, Wells R. *Understanding the food system: why it matters for food policy* [Internet]. Londres (G.-B.) : City, Université de Londres, Centre for Food Policy; 2019 [cité le 10 févr. 2025]. 8 p. (Rethinking food policy: a fresh approach to policy and practice; document d'information no 2). Disponible à https://researchcentres.city.ac.uk/_data/assets/pdf_file/0008/471599/7643_Brief-2_What-is-the-food-system-A-food-policy-perspective_2021_SP_AW.pdf.
49. PROOF. *New data on household food insecurity in 2023* [Internet]. Toronto (Ont.) : Université de Toronto, PROOF; 26 avr. 2024 [cité le 10 févr. 2025]. [environ 15 écrans]. Disponible à <https://proof.utoronto.ca/2024/new-data-on-household-food-insecurity-in-2023/>.
50. Statistique Canada. *Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada : Une histoire de la transformation de l'industrie agricole et l'adaptabilité des exploitants agricoles canadiens* [Internet]. Ottawa (Ont.) : Statistique Canada; 11 mai 2022 [cité le 10 févr. 2025]. [environ 21 écrans]. Disponible à <https://www150.statcan.gc.ca/h1/daily-quotidien/220511/dq220511a-fra.htm>.
51. Ontario Dietitians in Public Health. *Position statement and recommendations on responses to food insecurity* [Internet]. Toronto (Ont.) : ODPH; déc. 2020 [cité le 10 févr. 2025]. 50 p. Disponible à <https://www.odph.ca/membership/documents/5578>.
52. Werkheiser I, Noll S. From food justice to a tool of the status quo: three sub-movements within local food. *J Agric Environ Ethics*; 2014; 27 (2) : 201-10. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s10806-013-9459-6>.
53. Horst M. Food justice and municipal government in the USA. *Plan Theory Pract*; 2017; 18 (1) : 51-70. Disponible à <https://doi.org/10.1080/14649357.2016.1270351>.
54. Horst M, McClintock N, Hoey L. The intersection of planning, urban agriculture, and food justice: a review of the literature. *J Am Plann Assoc*; 2017; 83 (3) : 277-95. Disponible à <https://doi.org/10.1080/01944363.2017.1322914>.
55. BC Healthy Living Alliance. *Healthy eating & food security* [Internet]. Victoria (C.-B.) : BC Healthy Communities Society; sept. 2013 [cité le 10 févr. 2025]. 6 p. Disponible à https://bchealthycommunities.ca/wp-content/uploads/2024/03/planh_healthy_eating_action_guide-1.pdf.
56. Garcia MT, Ribeiro SM, Germani ACCG, Bogus CM. The impact of urban gardens on adequate and healthy food: a systematic review. *Public Health Nutr*; 2018; 21 (2) : 416-25. Disponible à <https://doi.org/10.1017/S1368980017002944>.
57. Fawcett-Atkinson M. Corporations are devouring farmland [Internet]. Vancouver (C.-B.) : Canada's National Observer; 26 nov. 2020 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 12 écrans]. Disponible à <https://www.nationalobserver.com/2020/11/26/news/one-percent-farmers-own-70-percent-worlds-farmland>.
58. Parlement du Canada, Sénat, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. *Une préoccupation croissante : comment garder les terres agricoles entre les mains des agriculteurs canadiens* [Internet]. Ottawa (Ont.) : Sénat; mars 2018 [cité le 10 févr. 2025]. 40 p. Disponible à https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/AGFO/Reports/Farmland-final_f.pdf.
59. Emploi et Développement social Canada. *Politique nationale d'alimentation scolaire* [Internet]. Ottawa (Ont.) : EDSC; 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 18 p. Disponible à https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/images/programs/school-food/reports/national-policy/4624-National_School_Food_Policy-F.pdf.

60. Coulson H, Milbourne P. Food justice for all?: searching for the “justice multiple” in UK food movements. *Agric Human Values*; 2021; 38 (1) : 43-58. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s10460-020-10142-5>.
61. Elver H. Accès à la justice et droit à l'alimentation : la marche à suivre [Internet]. New York (NY) : Nations Unies; 12 janv. 2014 [cité le 10 févr. 2025]. 21 p. (rapport de la Rapporteur spéciale sur le droit à l'alimentation). Disponible à https://digitallibrary.un.org/record/793595/files/A_HRC_28_65-FR.pdf?in=fr
62. Murray S, Gale F, Adams D, Dalton L. A scoping review of the conceptualisations of food justice. *Public Health Nutr*; 2023; 26 (4) : 725-37. Disponible à <https://doi.org/10.1017/S1368980023000101>.
63. Brook J, Setton E, Doiran D. Mobilizing environmental data to build healthier cities for all – CANUE [vidéo offerte sur le Web]. Vancouver (C.-B.) : Centre de collaboration nationale en santé environnementale; 19 sept. 2021; [cité le 10 févr. 2025]. 56 min. Disponible à <https://ncceh.ca/events/upcoming-webinars/mobilizing-environmental-data-build-healthier-cities-all-canue>.
64. Pagaduan JE, Lazarescu C, Vallieres E, Skinner K, Zuckermann AME, Idzerda L. The impacts of the Nutrition North Canada program on the accessibility and affordability of perishable, nutritious foods among eligible communities: a scoping review. *Int J Circumpolar Health*; 2024; 83 (1) : article 2313255 [16 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.1080/22423982.2024.2313255>.
65. Monroe-Kane C. How the Land Back movement is reclaiming land stolen from Indigenous people [Internet]. Madison (WI) : Wisconsin Public Radio; 13 nov. 2023 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 13 écrans]. Disponible à <https://www.ttbook.org/interview/how-land-back-movement-reclaiming-land-stolen-indigenous-people>.
66. King H, Pasternak S. Land Back: a Yellowhead Institute red paper [Internet]. Toronto (Ont.) : Yellowhead Institute; oct. 2019 [cité le 10 févr. 2025]. 65 p. Disponible à <https://reddpaper.yellowheadinstitute.org/wp-content/uploads/2019/10/red-paper-report-final.pdf>.
67. Nelson K. The Land Back movement is also about foodways [Internet]. Cotati (CA) : Civil Eats; 12 févr. 2024 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 20 écrans]. Disponible à <https://civileats.com/2024/02/12/the-land-back-movement-is-also-about-foodways/>.
68. FoodShare Toronto. Right to food [Internet]. Toronto (Ont.) : FoodShare; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 17 écrans]. Disponible à <https://foodshare.net/righttofood/>.
69. Mortillaro N. Here's why food waste is a major climate change issue [Internet]. CBC News; 9 déc. 2023 [actualisé le 12 déc. 2023; cité le 10 févr. 2025]; [environ 12 écrans]. Disponible à <https://www.cbc.ca/news/science/food-waste-emissions-1.7050863>.
70. Oliveira B, de Moura AP, Cunha LM. Reducing food waste in the food service sector as a way to promote public health and environmental sustainability. Dans : Leal Filho W, Azeiteiro U, Alves F, dir. *Climate change and health: improving resilience and reducing risks* [Internet]. Cham (Suisse) : Springer; 25 mars 2016 [cité le 10 févr. 2025]. p. 117-132. Disponible à https://doi.org/10.1007/978-3-319-24660-4_8.
71. Nations Unies, Département des Affaires Économiques et Sociales – Développement durable. Les 17 objectifs [Internet]. New York (N. Y.) : ONU; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 8 écrans]. Disponible à https://sdgs.un.org/fr#goal_section.
72. Conseil national zéro déchet. Une stratégie de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire au Canada [Internet]. Burnaby (C.-B.) : CNZD; mai 2018 [cité le 10 févr. 2025]. 26 p. Disponible à <https://nzwc.ca/Documents/NZWC-FoodLossWasteStrategy-FR.pdf>.
73. Milbrath S. Best before dates: everything you need to know [Internet]. Etobicoke (Ont.) : blogue Second Harvest; 19 févr. 2022 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 10 écrans]. Disponible à <https://blog.secondharvest.ca/2022/02/19/everything-you-need-to-know-about-best-before-dates/>.
74. Soma T. National food policy briefing note: addressing food waste in Canada [Internet]. Montréal (Qué.) : Réseau pour une alimentation durable; [cité le 10 févr. 2025]. 2 p. Disponible à https://foodsecurecanada.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/06/food_waste_briefing_note_soma1.pdf.

75. Gouvernement de l'Ontario. Cadre stratégique pour la gestion des déchets alimentaires et organiques [Internet]. Toronto (Ont.) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 60 écrans]. Disponible à <https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-strategique-pour-la-gestion-des-dechets-alimentaires-et-organiques>.
76. District régional de Nanaimo. Regional District of Nanaimo commercial food waste ban [Internet]. Nanaimo (C.-B.) : RDN; 2014 [cité le 10 févr. 2025]. 6 p. Disponible à https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/waste-management/organic-waste/casestudies/cs_3_rdn_ban.pdf
77. Beurteaux D. Canadian organics programs share lessons learned on policy, plastics and public engagement [Internet]. Washington (DC) : Waste Dive; 18 oct. 2021 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 14 écrans]. Disponible à <https://www.wastedive.com/news/canada-organics-recycling-green-bin-toronto-vancouver-halifax/608101/>.
78. Moore E, Biehl E, Burke M, Bassarab K, Misiaszek C, Neff R. Food system resilience: a planning guide for local governments [Internet]. Baltimore (MD) : Johns Hopkins Center for a Livable Future; 2022 [cité le 10 févr. 2025]. 117 p. Disponible à <https://clf.jhsph.edu/sites/default/files/2022-12/the-resilience-planning-guide.pdf>.
79. Beard S, Freeman K, Velasco ML, Boyd W, Chamberlain T, Latoni A, et coll. Racism as a public health issue in environmental health disparities and environmental justice: working toward solutions. *Environ Health*; 2024; 23 : article 8 [10 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.1186/s12940-024-01052-8>.
80. Ihejirika M. What is environmental racism? [Internet]. New York (NY) : Natural Resources Defense Council; 24 mai 2023 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 23 écrans]. Disponible à <https://www.nrdc.org/stories/what-environmental-racism>
81. Co-operative Housing Federation of BC. Environmental racism & our food system. Sustainability Newsletter [Internet]; été-automne 2022 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 11 écrans]. Disponible à <https://www.chf.bc.ca/sustainability-newsletters/environmental-racism-food-system/>
82. Loi sur la stratégie nationale relative au racisme environnemental et à la justice environnementale, L. C. 2024, chap. 11. Disponible à https://lois-laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2024_11/TexteComplet.html
83. Wilkinson JB. The state role in biodiversity conservation. *Issues in Science and Technology* [Internet]; printemps 1999 [cité le 10 févr. 2025]; 15 (3); [environ 19 écrans]. Disponible à <https://issues.org/wilkinson/>.
84. Réseau pour une alimentation durable. L'agroécologie au Canada : cultiver une révolution alimentaire durable [Internet]. Montréal (Qué.) : RAD; 13 févr. 2024 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 16 écrans]. Disponible à <https://foodsecurecanada.org/2024/02/13/agroecology-in-canada-cultivating-a-sustainable-food-revolution/?lang=fr>.
85. Deawuo LA, Classens M. Confronting anti-Black, anti-Indigenous, and anti-Asian racisms in food systems in Canada. *Canadian Food Stud*; 2023; 10 (1) : 1-4. Disponible à <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v10i1.631>.
86. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Résilience face aux changements climatiques – deuxième partie : rôles et démarches de la santé publique [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2021 [cité le 10 févr. 2025]. 12 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/comments/NCCDH_Climate-change-resilience-part-2-Public-health-roles-and-actions_FR.pdf.
87. Dundore L. Racial equity tools for food systems planning [Internet]. Madison (WI) : Université Wisconsin-Madison, Department of Urban and Regional Planning; 3 avr. 2017 [cité le 10 févr. 2025]. 22 p. Disponible à <https://dpla.wisc.edu/wp-content/uploads/sites/1021/2017/06/Dundore-PP-Racial-Equity-Food-Planning.pdf>.
88. Black Creek Food Justice Network. Fighting for food justice in the Black Creek Community: Report, analyses and steps forward [Internet]. Toronto (Ont.) : The Network; 2016 [cité le 10 févr. 2025]. 38 p. Disponible à <https://www.yorku.ca/cec/wp-content/uploads/sites/637/2022/11/Black-Creek-Food-Justice-Network-Full-Report.pdf>.
89. Migrant Rights Network. About Migrant Rights Network [Internet]. [aucun lieu] : MRN; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 2 écrans]. Disponible à <https://migranrights.ca/about/>.

90. Caxaj CS, Cohen A, Colindres C. More of the same? Migrant agricultural workers' health, safety, and legal rights in the COVID-19 context. *J Agric Food Syst Community Dev*; 2022; 11 (3) : 139-56. Disponible à <https://doi.org/10.5304/jafscd.2022.113.020>.
91. Caxaj CS, Weiler AM, Martyniuk J. Housing conditions and health implications for migrant agricultural workers in Canada: a scoping review. *Can J Nurs Res*; 2024; 56 (1) : 16-28. Disponible à <https://doi.org/10.1177/08445621231203086>.
92. Hennebry J. Permanently temporary? Agricultural migrant workers and their integration in Canada [Internet]. Montréal (Qué.) : Institut de recherche en politiques publiques; févr. 2012 [cité le 10 févr. 2025]. 39 p. (étude de l'IRPP no 26). Disponible à <https://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/diversity-immigration-and-integration/permanently-temporary/IRPP-Study-no26.pdf>.
93. Kostuchuk J, Weiler A. May Day 2024: workers on a warming planet deserve stronger labour protections [Internet]. Toronto (Ont.) : The Conversation – Canada; 1er mai 2024 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 11 écrans]. Disponible à <http://theconversation.com/may-day-2024-workers-on-a-warming-planet-deserve-stronger-labour-protections-224578>.
94. Ornelas IJ, Yamanis TJ, Ruiz RA. The health of undocumented Latinx immigrants: what we know and future directions. *Annu Rev Public Health*; 2020; 4 : 289-308. Disponible à <https://doi.org/10.1146/annurev-publhealth-040119-094211>.
95. Chicas R, Xiuhtecutli N, Dickman NE, Flocks J, Scammell MK, Steenland K, et coll. Cooling interventions among agricultural workers: qualitative field-based study. *Hisp Health Care Int*; 2021; 19 (3) : 174-81. Disponible à <https://doi.org/10.1177/1540415321993429>.
96. Logan C. Protections that could cool workers on a warming planet [Internet]. Canada's National Observer; 22 mai 2024 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 20 écrans]. Disponible à <https://www.nationalobserver.com/2024/05/22/news/heat-dome-labour-CUPE>
97. Santé Canada. Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Bureau de l'eau, de l'air et des changements climatiques. Élaboration de systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur afin de protéger la santé : Guide des pratiques exemplaires [Internet]. Ottawa (Ont.) : Santé Canada; 2012 [cité le 10 févr. 2025]. 84 p. Disponible à https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt_formats/pdf/pubs/climat/response-intervention/response-intervention-fra.pdf.
98. Castleden H, White I, Otoadese J. Ce que nous avons entendu : perspectives sur les changements climatiques et la santé publique au Canada. Rapport supplémentaire au rapport de l'administratrice en chef de la santé publique au Canada en 2022 [Internet]. Ottawa (Ont.) : Agence de la santé publique du Canada; avr. 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 70 p. Disponible à <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/corporate/publications/chief-public-health-officer-reports-state-public-health-canada/state-public-health-canada-2022/report-rapport/www-rapport.pdf>.
99. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Apprendre par la pratique : action concertée pour l'équité – collaboration axée sur la collectivité pour juguler l'éclosion à l'usine Cargill [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St. Francis Xavier; 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 12 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Joint_Action_for_Equity_Cargill_FR_June9.pdf.
100. Moodie R, Bennett E, Kwong EJL, Santos TM, Pratiwi L, Williams J, et coll. Ultra-processed profits: the political economy of countering the global spread of ultra-processed foods – a synthesis review on the market and political practices of transnational food corporations and strategic public health responses. *Int J Health Policy Manag*; 2021; 10 (numéro spécial sur l'économie sociale des systèmes alimentaires) : 968-82. Disponible à <https://doi.org/10.34172/ijhpm.2021.45>.

101. Gilmore AB, Fabbri A, Baum F, Bertscher A, Bondy K, Chang HJ, et coll. Defining and conceptualising the commercial determinants of health. *Lancet*; 2023; 401 (10383) : 1194-213. Disponible à [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)00013-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)00013-2).
102. Heller JC, Fleming PJ, Petteway RJ, Givens M, Pollack Porter KM. Power up: a call for public health to recognize, analyze, and shift the balance in power relations to advance health and racial equity. *Am J Public Health*; 2023; 113 (10) : 1079-82. Disponible à <https://doi.org/10.2105/AJPH.2023.307380>.
103. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. *Renforcer le pouvoir communautaire pour favoriser l'équité en santé : une liste de lectures essentielles* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; févr. 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 11 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Renforcer_le_pouvoir_communautaire_pour_favoriser_l'équité_liste_de_lectures_June9.pdf.
104. Projet de loi C-252, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (interdiction – publicité d'aliments et de boissons destinée aux enfants), 1^{re} session, 44^e législature, 2024. Disponible à <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-252>.
105. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. *L'engagement communautaire axé sur l'équité en santé : parlons-en* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2021 [cité le 10 févr. 2025]. 13 p. Disponible à <https://nccdh.ca/images/uploads/comments/Lets-Talk-Community-Engagement-FR.pdf>.
106. Ontario Dietitians in Public Health. *Evidence review: governance structures that support local food systems* [Internet]. Toronto (Ont.) : ODPH; juin 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 31 p. Disponible à <https://www.odph.ca/membership/documents/loadDocument?download=1&id=7223#upload/membership/document/2024-07/evidence-review-governance-structures-for-local-food-systems.pdf>.
107. Municipalité régionale de Halifax; Halifax Food Policy Alliance. *JustFOOD action plan for the Halifax Region: Part A* [Internet]. Halifax (N.-É.) : JustFOOD Halifax; mars 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 101 p. Disponible à <https://justfoodhalifax.ca/wp-content/uploads/2023/03/JustFOOD-Action-Plan-Part-A.pdf>
108. Municipalité régionale de Halifax; Halifax Food Policy Alliance. *JustFOOD action plan for the Halifax Region: Part B* [Internet]. Halifax (N.-É.) : JustFOOD Halifax; déc. 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 137 p. Disponible à <https://justfoodhalifax.ca/wp-content/uploads/2024/07/JustFOOD-Action-Plan-Part-B.pdf>
109. Sustainability Directory. *Indigenous knowledge systems* [Internet]. [aucun lieu] : Sustainability Directory; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 2 écrans]. Disponible à <https://sustainability-directory.com/area/indigenous-knowledge-systems/>.
110. Van Bavel B, Ford LB, King R, Lwasa S, Namanya D, Twesigomwe S, et coll. Integrating climate in Ugandan health and subsistence food systems: where diverse knowledges meet. *BMC Public Health*; 2020; 20 : article 1864 [19 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.1186/s12889-020-09914-9>.
111. Crosse AM, Barry MM, Lavelle MJ, Sixsmith J. Bridging knowledge systems: a community-participatory approach to ecohealth. *Int J Environ Res Public Health*; 2021; 18 (23) : article 12437 [16 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.3390/ijerph182312437>.
112. Canonizado EM. Food sovereignty: the combined powers of food & community [Internet]. Merrifield (VA) : Blogue NWF; 7 août 2024 [actualisé le 20 août 2024; cité le 10 février 2025]; [environ 14 écrans]. Disponible à <https://blog.nwf.org/2024/08/food-sovereignty-the-combined-powers-of-food-community/>.
113. Réseau pour une alimentation durable. Le caucus des jeunes à la 8^e assemblée du RAD [Internet]. Montréal (Qué.) : RAD; 2014 [cité le 10 févr. 2025]. [environ 6 écrans]. Disponible à <https://www2.foodsecurecanada.org/fr/ressources-et-nouvelles/nouvelles-et-medias/youth-caucus-fscs-8th-national-assembly>.

114. Lau H, Shepansky C, Tan C. Reimagining food systems for a sustainable and equitable future [Internet]. Vancouver (C.-B.) : Université de la Colombie-Britannique, School of Community and Regional Planning; 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 38 p. Disponible à https://scarp.ubc.ca/sites/default/files/2023-04/public_health_association_of_bc_reimagining_food_systems_scarp_studio_final_report_2023_0.pdf.
115. Cachelin A, Ivkovich L, Jensen P, Neild M. Leveraging foodways for health and justice. *Local Environ*; 2019; 24 (5) : 417-27. Disponible à <https://doi.org/10.1080/13549839.2019.1585771>.
116. Brellas D, Martinez V. Shared voices: an introduction to cultural anthropology [Internet]. Éd. mise à jour. Framingham (MA) : ROTEL Project; 31 oct. 2024. Chap. 5.0, Modes traditionnels d'alimentation; [cité le 10 févr. 2025]. Disponible à <https://rotel.pressbooks.pub/culturalanthropology/chapter/5-0-foodways/>.
117. Réseau pour une alimentation durable. Soutenir la souveraineté alimentaire autochtone [Internet]. Montréal (Qué.) : RAD; 2021 [cité le 10 févr. 2025]. 7 p. Disponible à [https://www.jemangedoncjevote.ca/sites/www.jemangedoncjevote.ca/wp-content/uploads/2021/08/Soutenir-la-souverainete-alimentaire-autochtone-Document-dinformation-2021.pdf](https://www.jemangedoncjevote.ca/sites/www.jemangedoncjevote.ca/wp-content/uploads/2021/08/Soutenir-la-souverainete-alimentaire-autochtone-Dокумент-dinformation-2021.pdf).
118. Smylie J, Olding M, Ziegler C. Sharing what we know about living a good life: Indigenous approaches to knowledge translation. *J Can Health Libr Assoc*; 2014; 35 (1) : 16-23. Disponible à <https://doi.org/10.5596/c14-009>.
119. Qajuqturvik Community Food Centre. 2023–2025 Strategic plan [Internet]. Iqaluit (NU) : QCFC; 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 11 p. Disponible à https://cdn.prod.website-files.com/60914bd5457b5061c3131bc2/64bac0314399fe8d84ff1568_QCFC%202023-25%20Strategic%20Plan%20Report%20-%20ENG.pdf
120. Sumner J, Desjardins E. Critical food literacy. Dans : Koc M, Sumner J, Winson A, dir. Critical perspectives in food studies. 3^e éd. Oxford (G.-B.) : Oxford University Press; 2021. p. 59-71.
121. Slater J, Falkenberg T, Rutherford J, Colatruglio S. Food literacy competencies: a conceptual framework for youth transitioning to adulthood. *Int J Consum Stud*; 2018; 42 (5) : 547-56. Disponible à <https://doi.org/10.1111/ijcs.12471>.
122. Yamashita L, Robinson D. Making visible the people who feed us: educating for critical food literacy through multicultural texts. *J Agric Food Syst Community Dev*; 2016; 6 (2) : 269-81. Disponible à <https://doi.org/10.5304/jafscd.2016.062.011>.
123. Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Transforming food systems for children: UNICEF at work [Internet]. New York (NY) : UNICEF; juil. 2023 [cité le 10 févr. 2025]. 35 p. Disponible à <https://www.unicef.org/media/143051/file/Transforming%20Food%20Systems%20for%20Children%20%7C%20UNICEF%20at%20Work.pdf>.
124. Sbicca J. Growing food justice by planting an anti-oppression foundation: opportunities and obstacles for a budding social movement. *Agric Human Values*; 2012; 29 : 455-66. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s10460-012-9363-0>.
125. Université Johns Hopkins, Bloomberg School of Public Health. Food systems, the environment & public health, certificate [Internet]. Baltimore (MD) : Université Johns Hopkins; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 4 écrans]. Disponible à <https://ecatalogue.jhu.edu/public-health/certificates/food-systems-environment-and-ph/>.
126. Valley W, Anderson M, Blackstone NT, Sterling E, Betley E, Akabas S, et coll. Towards an equity competency model for sustainable food systems education programs. *Elementa*; 2020; 8 : article 33 [16 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.1525/elementa.428>.
127. World Food Policy Center. Gentrification & the future of food justice (2000–2020) [Internet]. Durham (NC) : Université Duke, Sanford School of Public Policy; [cité le 10 févr. 2025]; [environ 16 écrans]. Disponible à <https://wfpc.sanford.duke.edu/north-carolina/durham-food-history/gentrification-the-future-of-food-justice-2000-2020/>.
128. Friscia B. A food justice analysis of Oregon Farm to School and School Garden Network [mémoire de maîtrise publiée sur le Web]. Lake Oswego (OR) : Université Marylhurst; 15 juin 2015 [cité le 10 févr. 2025]. 77 p. Disponible à <https://digitalcollections.ohsu.edu/record/7691/files/Friscia.Bryn.2015.pdf>.

129. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. La santé publique a la parole : le rôle de la santé publique dans l'organisation communautaire [Internet]. Antigonish (N.-É.) : CCNDS, Université St Francis Xavier; 2024 [cité le 10 févr. 2025]. 7 p. Disponible à https://nccdh.ca/images/uploads/CCNDS_Public_Health_Speaks_Community_Organizing_FR.pdf.
130. Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario. Programme d'alimentation saine pour les élèves [Internet]. Toronto (Ont.) : gouvernement de l'Ontario; 12 juin 2020 [actualisé le 19 juin 2024; cité le 10 févr. 2025]; [environ 10 écrans]. Disponible à <https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dalimentation-saine-pour-les-eleves>.
131. Cohen JFW, Hecht AA, McLoughlin GM, Turner L, Schwartz MB. Universal school meals and associations with student participation, attendance, academic performance, diet quality, food security, and body mass index: a systematic review. *Nutrients*; 2021; 13 (3) : article 911 [41 p.]. Disponible à <https://doi.org/10.3390/nu13030911>.
132. Colley P, Myer B, Seabrook J, Gilliland J. The impact of Canadian school food programs on children's nutrition and health: A systematic review. *Can J Diet Pract Res*; 2019; 80 (2) : 79-86. Disponible à <https://doi.org/10.3148/cjdpr-2018-037>.
133. Powell LJ, Wittman H. Farm to school in British Columbia: mobilizing food literacy for food sovereignty. *Agric Human Values*; 2018; 35 (1) : 193-206. Disponible à <https://doi.org/10.1007/s10460-017-9815-7>.
134. CBC News. Canada is the only G7 country without a national school food program. Advocates say it's time [Internet]. CBC News; 2 oct. 2023 [actualisé le 3 oct. 2023; cité le 10 févr. 2025]; [environ 17 écrans]. Disponible à <https://www.cbc.ca/news/canada/canada-national-school-food-program-advocates-1.6980950>
135. Trudeau J. Un programme national d'alimentation scolaire qui prépare les enfants à la réussite [Internet]. Scarborough (Ont.) : Premier ministre du Canada; 1er avril 2024 [cité le 10 févr. 2025]; [environ 5 écrans]. Disponible à <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2024/04/01/programme-national-dalimentation-scolaire-qui-prepare-les-enfants>.
136. Circonscription sanitaire de Middlesex-London. Food access in schools [Internet]. London (Ont.) : MLHU; 5 sept. 2023 [actualisé le 18 avr. 2024; cité le 10 févr. 2025]; [environ 9 écrans]. Disponible à <https://www.healthunit.com/food-access-in-schools#getting-started>.
137. De la ferme à la cafétéria Canada. Les cercles d'apprentissage – De la ferme à l'école : pour accroître la présence d'aliments sains, locaux et durables dans l'esprit et dans l'assiette des élèves partout au Canada [Internet]. 2019 [cité le 21 mars 2025]. 69 p. Disponible à https://www.farmtocafeteriacanada.ca/wp-content/uploads/NL-Learning-Lab-Guide_FR_online.pdf
138. Ville de Toronto. Student Nutrition Program grant applications & appeals [Internet]. Toronto (Ont.) : Ville de Toronto; 2025 [cité le 10 févr. 2025]. Disponible à <https://www.toronto.ca/community-people/health-wellness-care/health-programs-advice/student-nutrition-program/grant-applications/>.
139. Toronto Public Health. Trousse écoles saines ministère [Internet]. Toronto (Ont.) 2023 [cité le 21 mars 2025]. 50 p. Disponible à <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2023/03/9600-Healthy-Schools-ToolkitFRAODA.pdf>.